



uOttawa

L'écotourisme comme stratégie de développement touristique  
alternative

**Le cas des Salines à Sainte-Anne, en Martinique**

par

Stéphanie Clarke

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de maître  
en développement international et mondialisation

École de développement international et mondialisation  
Faculté des sciences sociales

Mars 2014

© Stéphanie Clarke, 2014

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de mémoire Huhua Cao sans qui mon projet n'aurait pu se réaliser. Merci pour votre support et l'opportunité de faire partie d'un groupe de recherche dynamique; ce fut une expérience académique enrichissante. Un merci très spécial au professeur Olivier Dehoorne qui a accepté de suivre l'évolution de ce travail et qui m'a donné la voie précieuse pour mon sujet de mémoire. J'aimerais également remercier mon examinateur, Joshua Ramisch, qui a accepté de lire et de commenter mes recherches.

Je souhaite remercier Jean-François Parent et Kévin Dépault qui ont travaillé très fort quant à la coordination de notre stage de recherche à l'Université des Antilles et de la Guyane en Martinique. Je désire aussi remercier Sopheap Theng qui nous a accueillis chaleureusement et qui m'a aidée avec ma collecte de données.

Je tiens à remercier l'Université d'Ottawa pour le soutien financier et l'opportunité de poursuivre mes études supérieures en français. Merci à l'École de développement international et de mondialisation et à l'Institut de l'environnement pour un programme collaboratif qui m'a permis d'épanouir mes connaissances dans un sujet que je tiens à cœur.

Ariane Martin et Stéphanie O'Brien, je suis extrêmement contente d'avoir faite votre connaissance. Nous avons passé de beaux moments ensemble en Martinique et je ne peux pas imaginer avoir vécue cette expérience sans vous. Merci pour votre amitié que je tiendrai à vie et de votre support pendant les moments difficiles.

Enfin, un grand merci à ma famille, notamment à ma mère qui m'a appuyée tout au long de mes études. Maman, merci de m'avoir supportée pendant toutes mes aventures, tu m'as toujours inspirée à faire des choses que je croyais inimaginables. À mon conjoint Vincent, merci d'avoir été patient avec moi, tu as toujours été là pour m'encourager! Merci aussi à ta mère Lyse d'avoir lu et relu mon travail à maintes reprises, je suis infiniment reconnaissante pour toute votre aide.

## **RÉSUMÉ**

Depuis le début des années 1990, le tourisme dans l'espace caribéen est marqué d'une forte concurrence régionale. Dans le contexte de la Martinique, cette concurrence a eu pour effet un déclin des flux touristiques, notamment en raison de son statut de département d'outre-mer français (DOM) ayant fortement contribué aux coûts élevés des produits offerts. Bénéficiant d'un attrait naturel remarquable, la Martinique est un endroit intéressant pour le développement de l'écotourisme. C'est dans cette perspective que nous présentons l'écotourisme comme une stratégie de développement touristique alternative pour la Martinique. Une analyse des atouts et des limites de la commune de Sainte-Anne, la ville la plus avancée en matière de développement durable, est réalisée dans l'objectif de présenter un modèle écotouristique intéressant pour l'ensemble de l'île. Cependant, nous verrons que malgré la forte volonté politique, il reste du travail à faire au niveau de l'application des initiatives sur le terrain. Par conséquent, suite à une discussion sur les écarts identifiés, nous présentons quelques pistes pour améliorer le développement écotouristique dans la commune, et dans un contexte plus large, en Martinique.

## **ABSTRACT**

Since the early 1990's, tourism in the Caribbean has been characterised by strong regional competition. In Martinique, due to its status as a French overseas department, this competition has resulted in a progressive decline of international tourism arrivals. With its remarkable natural beauty, Martinique has become an interesting island for ecotourism development. It is in this perspective that we have chosen to present ecotourism as an alternative strategy for the development of tourism in Martinique. A case study on Sainte-Anne, the most advanced city in sustainable development, is undertaken with the objective of presenting a potential ecotourism model that could be applied across the island. However, through our analysis we notice that despite the strong political will, there is still room for improvement in regards to policy implementation. Following a discussion on the apparent gaps in the political discourse, we explore other alternatives that would improve ecotourism development in Sainte-Anne and in a larger context, Martinique.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE .....</b>	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
1.1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	3
1.1.1. <i>VERS UNE APPROCHE PLUS ÉQUILBRÉE</i> .....	3
1.1.2. <i>L'AGENDA 21 ET LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE</i> .....	4
1.1.3. <i>LE COMITÉ 21 ET LE TOURISME DURABLE</i> .....	6
1.2. L'ÉCOTOURISME .....	7
1.2.1. <i>ÉMERGENCE DU CONCEPT</i> .....	7
1.2.2. <i>DÉFIS CONCEPTUELS</i> .....	10
1.2.3. <i>ÉCOTOURISME ET GOUVERNANCE PARTICIPATIVE</i> .....	13
1.3. LE CONTEXT DE LA MARTINIQUE .....	14
1.3.1. <i>LA FRAGILITÉ SOCIALE</i> .....	14
1.3.2. <i>LA DÉGRADATION ACCÉLÉRÉE DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</i> .....	16
1.3.3. <i>LE POTENTIEL ÉCOTOURISTIQUE</i> .....	18
<b>CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
2.1. ÉTUDE DE CAS : L'ÉCOTOURISME À SAINTE-ANNE .....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
2.2. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES .....	23
2.3. APPROCHES CONCEPTUELLES .....	26
2.4. LES LIMITES DE LA MÉTHODE.....	27
<b>CHAPITRE 3 : ANALYSE ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>28</b>
3.1. SAINTE-ANNE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	28
3.1.1. <i>PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE SAINTANNAIS (PDDS)</i> .....	28
3.1.2. <i>LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LE SITE DES SALINES</i> .....	30
3.1.3. <i>DIAGNOSTIC DES DÉPLACEMENTS ET DE LA FRÉQUENTATION</i> .....	31
3.1.4. <i>STRATÉGIES PROPOSÉES POUR DIMINUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX AUX SALINES</i> .....	33
3.2. L'ÉCOTOURISME ET LES RÉSULTATS DU PDDS EN 2013 .....	37
3.2.1. <i>UNE RÉGLEMENTATION BIEN APPLIQUÉE?</i> .....	37
3.2.2. <i>LES PRODUITS TOURISTIQUES À SAINTE-ANNE</i> .....	42
3.3. QUELLE PLACE OCCUPE L'ÉCOTOURISME EN MARTINIQUE? .....	49
3.3.1. <i>LE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE À SAINTE-ANNE : UNE INITIATIVE TROP AMBITIEUSE</i> .....	49
3.3.2. <i>LES PERSPECTIVES FUTURES DU SECTEUR TOURISTIQUE EN MARTINIQUE</i> .....	52

<b>CONCLUSION</b> .....	<b>56</b>
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>58</b>
<b>ANNEXE I</b> .....	<b>65</b>
<b>ANNEXE II</b> .....	<b>66</b>
<b>ANNEXE III</b> .....	<b>67</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b> : La fréquentation touristique en Martinique.....	22
<b>Figure 2</b> : Cadre conceptuel.....	27
<b>Figure 3</b> : Plan d'ensemble des Salines / Val d'Or.....	35
<b>Figure 4</b> : Les interdits à Grande Anse des Salines.....	38
<b>Figure 5</b> : Illustrations du non-respect des règlements aux Salines.....	37
<b>Figure 6</b> : Les voitures stationnées de façon aléatoire dans la zone intermédiaire.....	41
<b>Figure 7</b> : Aire de stationnement désignée aux Salines.....	42
<b>Figure 8</b> : La répartition des complexes hôteliers en Martinique (2007).....	50

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Définitions des formes de tourisme retenues pour l'étude .....	9
<b>Tableau 2</b> : Les brochures publicitaires par territoire à l'Office de tourisme de Sainte-Anne .....	44
<b>Tableau 3</b> : Les formes de tourisme identifiées par territoire dans trois brochures multi publicitaires.....	45
<b>Tableau 4</b> : Les formes de tourisme disponibles à Sainte-Anne sur les sites Internet officiels de la commune et du CMT.....	47
<b>Tableau 5</b> : Taux d'occupation des hôtels en Martinique (en %) .....	53

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES**

CACEM	Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique
CAESM	Communauté d'agglomération de l'Espace Sud de la Martinique
CCNM	Communauté de communes du Nord de la Martinique
CMT	Comité Martiniquais du Tourisme
CNUED	Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement
DOM	Département d'outre-mer
DOM-TOM	Département d'outre-mer - Territoire d'outre-mer
FDL	Forêt Domaniale Littorale
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONF	Office national des forêts
ONU	Organisation des nations-unies
PDDS	Programme de développement durable et solidaire de Sainte-Anne
PNRM	Parc national régional de la Martinique
PSE	Programmation des services et équipements aux Salines / Val d'Or

## INTRODUCTION

L'industrie du tourisme a connu un essor massif depuis les années 1950 (Deprest, 1997). Tenant en compte la mondialisation, ce secteur économique connut une croissance de grande envergure et devint important sur la scène internationale. Selon les données de 2012 de l'*Organisation mondiale du tourisme* (OMT), cette industrie représentait 9 % du PIB mondial, soit un emploi sur douze et 45 % de l'exportation des pays moins avancés. Comptant 675 millions de touristes à l'échelle mondiale en 2000, nous pouvons aujourd'hui en compter plus d'un milliard (OMT, 2011; 2012). Pour les sociétés les plus démunies, le tourisme demeure un secteur primordial en dépit du fait que la croissance touristique engendre de fortes pressions sur les ressources ainsi que sur l'environnement. Compte tenu de ce fait, ainsi qu'à l'émergence du concept de développement durable il y a une trentaine d'années, la communauté internationale s'interroge dorénavant sur les formes alternatives de tourisme favorisant la conservation.

Dans le cadre de ce projet de recherche, nous nous intéresserons particulièrement à la forme de tourisme qui se rapproche le plus du concept de développement durable; c'est-à-dire, l'écotourisme (Dehourne et Transler, 2007). Nous devons souligner qu'il existe plusieurs définitions de l'écotourisme mais que, dans le cadre de ce travail, nous allons privilégier la définition de Marie Lequin<sup>1</sup>. Celle-ci définit l'écotourisme comme « [...] une forme de tourisme qui, idéalement, offre une expérience enrichissante au visiteur, tout en aidant à conserver les ressources naturelles et à améliorer la qualité de vie de la communauté d'accueil » (Lequin, 2001 : 24). La définition que nous avons retenue s'articule autour de trois axes : la demande, la

---

<sup>1</sup> Marie Lequin est une professeure titulaire au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses recherches portent principalement sur l'écotourisme, les aires protégées et la gouvernance participative (Lequin, 2001).

communauté d'accueil et la ressource. S'inspirant de ces trois axes, notre cadre d'analyse regroupe les six composantes fondamentales de l'écotourisme : la préservation de la nature et de la culture, le bien-être des sociétés hôtes, la responsabilisation des touristes, la participation des sociétés hôtes, la durabilité et la notion de rencontre (Dehoorne *et al.*, 2011).

Notre recherche consistera en une analyse de l'écotourisme en Martinique, un département français d'outre-mer (DOM) situé dans la mer des Caraïbes. Ayant connu un déclin des flux touristiques, il serait intéressant d'étudier le potentiel de l'écotourisme en Martinique comme une stratégie de développement touristique alternative. Plus précisément, la commune de Sainte-Anne nous servira d'étude de cas étant donné son haut taux de fréquentation et son avancement en matière de développement durable. De plus, la commune de Sainte-Anne se pose comme un endroit propice pour le développement de l'écotourisme surtout du fait que son projet de territoire, s'intitulant *Programme de Développement Durable et Solidaire* (PDDS), est déjà inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 local<sup>2</sup>.

Le texte suivant tentera de présenter l'écotourisme comme une stratégie de développement touristique pour la Martinique. Dans un premier temps, nous présenterons une revue de la littérature organisée selon trois thèmes principaux : le développement durable, l'écotourisme et le contexte martiniquais. Dans un deuxième temps, nous allons examiner notre étude de cas. Pour terminer, nous exposerons les résultats de notre recherche.

---

<sup>2</sup> L'agenda 21 consiste en un plan d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle en matière de développement durable. Ce texte juridiquement non contraignant fut créé au premier Sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992 (Tsayem, 2009).

# CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

## 1.1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1.1.1. *Vers une approche plus équilibrée*

Le développement durable fut conceptualisé dans le cadre du Rapport Brundtland. Ce rapport, publié en 1987, voulait lier le concept avec une stratégie intergénérationnelle de conciliation entre l'environnement et le développement (Boutaud et Brodhag, 2006). Ainsi, le rapport définit le développement durable comme ayant l'objectif de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Brundtland, 1987). Depuis sa création, nous constatons qu'il n'existe aucune approche réellement « universelle » quant au développement durable (Celimene et Roumeau, 2006).

Afin de qualifier le développement comme étant véritablement durable, celui-ci doit tenir compte de l'interdépendance et de l'équilibre entre trois sphères : l'écologique, le social et l'économique (Celimene et Roumeau, 2006; Laport, 2007). Notons que dans la littérature l'application intégrale du développement durable est complexe en raison des déséquilibres entre ces sphères (Ballet *et al.*, 2004). Dans certains cas, les intérêts environnementaux sont privilégiés davantage sans nécessairement tenir compte des impacts sociaux. Dans d'autres cas, ce sont les intérêts socio-économiques qui sont privilégiés au détriment des considérations environnementales (Ballet *et al.*, 2004). C'est pour ces raisons que le concept de développement durable est souvent qualifié comme étant « mou » (Boutaud et Brodhag, 2006).

De plus, l'aspect social du développement durable est peu étudié. Selon Sandrine Rousseau, le développement socialement durable est « un développement qui économise la nature sans nuire à la cohésion sociale [...], un développement qui respecte l'homme tout en ne

sacrifiant pas son environnement » (Rousseau, 2004 : § 1). D'autres chercheurs, dont Ballet, Dubois et Mahieu (2004), mettent l'accent sur le développement des capacités dans leur définition. Ils soulignent l'importance d'évaluer les effets d'une situation particulière sur les capacités de fonctionnement d'un individu. Il importe de souligner que le développement socialement durable devrait contribuer à l'épanouissement des capacités des générations présentes et futures. C'est dans cette optique que nous nous intéressons à la notion de gouvernance participative.

### ***1.1.2. L'Agenda 21 et la gouvernance participative***

Quelques années après l'émergence du concept de développement durable, nous assistons à la première *Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement* (CNUED). Cette conférence intitulée « Sommet de la Terre » a eu lieu en 1992 à Rio de Janeiro et a rassemblé 178 pays, dont 108 au niveau des chefs d'États (ONU, 1997). Cette conférence portait sur les enjeux environnementaux et le développement à l'échelle de la planète et avait pour objectif de créer un engagement international envers le développement durable (ONU, 1997; Tsayem, 2009). C'est lors de cette conférence que trois textes juridiquement non contraignant furent adoptés; parmi ceux-ci l'Agenda 21.

Plus précisément, l'Agenda 21 consiste en un plan d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle en matière de développement durable. Le document est divisé en quatre sections et comprend 40 chapitres en vue d'orienter les actions des gouvernements. Il importe de signaler que l'Agenda 21 s'articule à trois niveaux : national (Agenda 21 national), régional (Agenda 21 régional) et local (Agenda 21 local) (Tsayem, 2009). Dans le cadre de la présente recherche, l'Agenda 21

local est le niveau qui nous intéresse le plus. Cela dit, l'Agenda 21 local s'agit d'une initiative décentralisée visant à assurer une gestion locale et efficace en matière de développement durable (Owen et Videras, 2008). Cette initiative s'intéresse au rôle des gouvernements locaux dans l'implantation des programmes. L'objectif principal est d'encourager la participation des parties prenantes dans le processus décisionnel concernant le développement durable (Owen et Videras, 2008). À cet effet, le Chapitre 28 de l'Action 21 affirme la nécessité de lier la gouvernance participative au développement durable :

Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter « un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité ». La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles, et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées. Grâce au processus de concertation, les ménages prendraient davantage conscience des questions liées au développement durable [...] (ONU, 1992 : Chapitre 28 de l'Action 21).

Néanmoins, nous constatons qu'en raison de la marginalisation politique de l'Agenda 21 local, les acteurs publics ont été incapables de transformer les politiques communautaires afin qu'elles soient en accord avec les principes du développement durable (Giessel, 2009). Dans le cadre de l'Agenda 21, seulement certains représentants locaux détiennent un pouvoir décisionnel. Les autres membres de la communauté ne peuvent que porter quelques recommandations en matière de planification communautaire (Giessel, 2009). En réaction à cette impasse, les acteurs locaux ont réussi à élaborer de petits projets qui ne nécessitaient aucune intervention de la part d'une instance décisionnelle. Toutefois, ces projets à petite échelle n'ont qu'un effet minime à long terme (Giessel, 2009). Le manque de participation de la part des acteurs locaux demeure un enjeu considérable au niveau de la gestion de l'environnement

(Prévil, 2009). Il convient ainsi d'explorer les stratégies découlant de cette initiative en matière de tourisme durable.

### ***1.1.3. Le Comité 21 et le tourisme durable***

Une stratégie pour le tourisme durable a consisté de l'initiative du Comité 21, un réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable agissant dans le cadre du programme des Agendas 21 locaux (Comité 21, 2008). Leur document, *Agir ensemble pour un tourisme durable*, offre un guide méthodologique pour informer, sensibiliser, encourager et passer à l'action. Il importe de signaler que ce guide fut créé pour l'ensemble des pays et territoires qui ont adopté le programme lors de la Conférence de Rio en juin 1992 (Cazes et Lanquar, 2000). Ce guide fournit des recommandations d'actions pour les gouvernements, les autorités locales et les organisations professionnelles afin d'évoluer vers un tourisme durable. Il propose alors d'élaborer un plan d'actions fondé sur six étapes dans lesquelles neuf axes prioritaires doivent être considérés.

De plus, ce guide nous renvoie au principe de l'action concertée, privilégiant un dialogue entre les divers acteurs du secteur touristique. Le Comité 21 (2008 : 48) affirme « qu'il ne peut donc y avoir de tourisme durable sans une orientation stratégique forte, dont les fondements prennent appui sur la concertation avec les parties prenantes ». Nous devons cependant faire remarquer qu'à l'heure actuelle, les stratégies présentées ne sont que des recommandations issues d'un texte juridiquement non contraignant. Dans cette perspective, le processus de certification des produits écotouristiques devient un outil important quant au bon fonctionnement de l'activité sur le terrain. Nous verrons cependant que la fluidité du concept rend ce processus

de plus en plus complexe, nuisant par conséquent à sa crédibilité.

## **1.2. L'ÉCOTOURISME**

### ***1.2.1. Émergence du concept***

Ce n'est que depuis les années 1970 que le tourisme est devenu un objet d'étude dans les sciences sociales. Le tourisme se définit comme « une activité de loisirs qui implique un déplacement temporaire effectué pour le plaisir » (Cousin et Réau, 2009). Tel qu'indiqué antérieurement, nous sommes présentement dans une ère de tourisme de masse. Plusieurs facteurs expliquent cette croissance notamment, le progrès technique en matière de transports et la croissance importante des classes moyennes (Deprest, 1997). Plus précisément, pour les îles, le tourisme permet l'internationalisation de leur économie. Dans le cas des Caraïbes, Dehoorne et Cao (2005) nous expliquent que le tourisme n'a pas empêché les flux d'émigration mais a plutôt contribué à l'intensification de la mobilité. À cet effet, il importe de souligner que le haut taux de tourisme contribue à la dégradation accélérée de l'environnement par l'aggravation de la pollution pendant la haute saison, la raréfaction des ressources et la modification du milieu (Duvat, 2006). Compte tenu de ce fait, la communauté internationale s'interroge sur des formes alternatives de tourisme favorisant la conservation et le développement durable : le tourisme durable.

Le tourisme durable se définit comme « une forme de développement touristique qui doit permettre de répondre aux besoins des touristes tout en préservant les chances du futur [...] » (Vellas, 2006 : 68). Il existe différentes formes de tourisme durable, entre autres : le tourisme solidaire, l'écotourisme, le tourisme équitable, le tourisme communautaire, le tourisme en faveur des pauvres, le tourisme de nature et le tourisme culturel (Froger, 2012). Afin de distinguer les

diverses formes de tourisme, le tableau ci-dessous (voir tableau 1) nous servira d'outil de classification. Nous devons préciser que nous nous sommes limités aux formes de tourisme les plus pratiquées en Martinique. Ce tableau différencie, d'une part, les formes de tourisme durable du tourisme balnéaire; et d'autre part, l'écotourisme des autres formes de tourisme durable.

**TABLEAU 1**  
**Définitions des formes de tourisme retenues pour l'étude**

<b>Formes de tourisme</b>	<b>Définitions</b>
<b>Tourisme classique ou balnéaire</b>	Dans les Caraïbes, le tourisme classique ou balnéaire consiste en une forme de tourisme de masse associé aux voyages à forfaits et aux croisières. Cette forme de tourisme est en grande partie fondée sur les 4 « S » <i>sea, sun, sand and sex</i> (Augier, 2008).
<b>Tourisme d'aventure</b>	Le tourisme d'aventure, parfois confondu avec l'écotourisme, consiste d'une activité récréative en pleine nature qui intègre « un élément de risque, d'effort physique et d'un besoin pour le touriste de posséder des habiletés spécialisées pour participer de façon sécuritaire à l'activité » (Weaver, 2001 cité par Tardif 2003 : par. 23).
<b>Tourisme culturel</b>	Quoique la culture demeure un élément important pour l'écotourisme, le tourisme culturel ne renvoie pas toujours au milieu naturel. Par exemple, les visites guidées dans les musées ou sites historiques. (Tardif, 2003).
<b>Tourisme de nature</b>	Souvent confondu avec l'écotourisme, le tourisme de nature est une forme plus générale de tourisme; il est caractérisé par trois dimensions : l'expérience, le style et le lieu (Valentine, 1992 cité par Tardif 2003). Tel qu'indiqué par Tardif (2003 : par. 22), « tant dans la littérature que dans la pratique, on mélange souvent les deux (tourisme d'aventure inclut), considérant des formes de tourisme axé sur le milieu naturel comme étant de l'écotourisme, mais ne répondant pas à ses principes ».
<b>Agrotourisme</b>	Selon Marcotte et al. (2006 : par. 11), « le produit agrotouristique est présenté au sens large comme une expérience qui se réalise lors d'un voyage dans un milieu à vocation agricole. Durant l'expérience, une interaction survient donc entre les individus et les prestataires de services du secteur agricole ou agroalimentaire ».
<b>Écotourisme</b>	Il importe de signaler que plusieurs définitions d'écotourisme existent, la définition que nous avons retenue dans le cadre de la présente recherche est celle proposée par Lequin (2001 : 24). C'est –à-dire « (...) une forme de tourisme qui, idéalement, offre une expérience enrichissante au visiteur, tout en aidant à conserver les ressources naturelles et à améliorer la qualité de vie de la communauté d'accueil ».

Il est clair que le tourisme durable est intimement lié au concept de développement durable. Parallèlement, il n'existe pas d'approche universelle quant au tourisme durable. C'est dans cette optique que Colin Hunter (1997 : 851) défend la thèse suivante : « *Sustainable tourism should not be regarded as a rigid framework, but rather as an adaptive paradigm which legitimizes a variety of approaches according to specific circumstances* ». En d'autres termes, le tourisme durable est aussi « mou » que le développement durable. Bref, il est possible de privilégier une interprétation particulière du concept afin d'en arriver au résultat souhaité. Selon François Vellas (2006), il s'agit d'un des principaux obstacles à la planification du tourisme durable. C'est pour cette raison que nous nous intéressons particulièrement à l'écotourisme. Considéré comme l'opposé du tourisme de masse, l'écotourisme est l'activité touristique qui se rapproche le plus des principes du développement durable (Dehoorne et Transler, 2007).

### ***1.2.2. Défis conceptuels***

Le concept d'écotourisme renvoie, à la fois, à la dimension environnementale ainsi qu'à la dimension humaine d'un territoire (Dehoorne et Transler, 2007). Il s'agit d'une « approche de développement qui favorise la conservation et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures [...], tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales » (Lequin, 2001 : 51). En principe, l'écotourisme serait « supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales » (Dehoorne et Transler, 2007 : 19). Toutefois, il importe de souligner qu'il existe de nombreuses définitions d'écotourisme, générant des débats conceptuels parmi les chercheurs (Breton, 2004).

Par exemple, Jean-Marie Breton (2004) affirme que le pluralisme conceptuel de la notion d'écotourisme n'a fait qu'accentuer sa perte en rigueur et en signification. Il souligne davantage que la définition retenue dans la *Déclaration de Québec sur l'écotourisme* n'a mené qu'à des réponses partielles et contestables ainsi portant à confusion. De plus, comme nous a fait remarquer Jonathan Tardif (2003 : § 46) : « [...] l'absence d'un cadre théorique fort oblige les chercheurs à aller puiser à l'intérieur d'autres disciplines, tant en sciences sociales qu'en sciences naturelles ». Il est donc évident qu'il existe des défis conceptuels et théoriques tant qu'à l'étude de l'écotourisme.

C'est dans cette perspective qu'il devient important d'exercer une certaine méfiance envers les différentes offres touristiques qui se présentent comme relevant de l'écotourisme. Le *greenwashing* est une stratégie de marketing qui vient souvent étouffer les intérêts de conservation de l'environnement (Dehoorne et Transler, 2007). Plus précisément, le terme de *greenwashing* est utilisé pour décrire une entreprise se présentant comme durable, écologique, verte, responsable ou écotouristique alors qu'en réalité, celle-ci ne respecte pas les standards édictés dans les divers programmes de certification (Bien, *s.d.*). Par exemple, il arrive souvent qu'une activité « écotouristique » soit intégrée dans le cadre d'un voyage à forfait ainsi contribuant au tourisme de masse (Dehoorne et Transler, 2007; Fennell, 2013). Force est de constater que trop d'activités touristiques bénéficient de l'étiquette d'écotourisme : « *The result of this fluidity is an appropriation of the label by interested parties, so that 'ecotourism' becomes a brand used to promote tourist destinations* » (Carrier *et al.*, 2005 : 316).

En lien avec la marchandisation des produits écotouristiques, certains chercheurs se demandent si l'écotourisme sera en mesure de préserver l'environnement. En général, ils soutiennent que l'écotourisme consiste en une forme d'exploitation des ressources naturelles qui, par conséquent, contribue à la dégradation de l'environnement (Carrier *et al.*, 2005). À cet égard, nous voulons rappeler que l'écotourisme, tout comme le développement durable, cherche à concilier à la fois les intérêts de conservation et de développement. La leçon qu'il faut tirer est donc de ne pas tomber dans le piège du *greenwashing* : phénomène qui menace la crédibilité de l'écotourisme.

Tout comme le développement durable, l'écotourisme se voit confronté aux intérêts environnementaux et socio-économiques. C'est pour cette raison que Bruno Sarrasin (2008 : 91) présente l'écotourisme comme un concept politiquement fragile : « la fragilité politique repose sur la volonté de concilier trois objectifs, soit le développement économique et social, l'aménagement de l'espace pour les touristes et la protection des ressources naturelles ». À cet effet, le défi conceptuel s'avère au niveau de la conciliation entre les perspectives de développement et de conservation. Dans l'intérêt de notre recherche nous avons mis un accent particulier sur les fondements de l'écotourisme tels que présentés par Dehoorne et Transler (2007); c'est-à-dire, la préservation de la nature et de la culture, la responsabilisation des touristes, la participation des sociétés hôtes, la durabilité, le bien-être des sociétés hôtes ainsi que l'art de la rencontre entre les touristes et la communauté d'accueil.

### *1.2.3. Écotourisme et gouvernance participative*

La définition de l'écotourisme retenue dans le cadre de notre recherche suppose l'implication des populations locales dans le développement des activités écotouristiques. Les chercheurs Renard et Wint (2007) soutiennent que la participation est un élément indispensable qui pourrait contribuer à la reformulation et à l'application des politiques mises en place. Quant à l'écotourisme, il est primordial que les populations locales soient incluses dans son élaboration, surtout du fait que ce sont elles qui devront vivre avec les conséquences (Lequin, 2001). Il est nécessaire d'affirmer que la participation ne se limite pas à la population locale, mais renvoie aussi à la participation de toutes les gens qui seront affectées par le développement du projet, notamment les parties prenantes; par exemple les touristes, les agences de voyage, les complexes hôteliers et les entreprises locales (Renard et Wint, 2007). En effet, la gouvernance participative demeure très importante quant au développement écotouristique en raison du fait que les grands opérateurs peuvent souvent évincer les petits opérateurs locaux. Tel qu'indiqué par l'ONU (2011), « Sous couvert d'écotourisme, des entreprises peu scrupuleuses ont parfois consciemment ou inconsciemment introduit des influences négatives au sein de la population locale [...] ». C'est dans cette perspective que les agences de voyage doivent jouer un rôle en collaboration avec les populations locales pour éviter les effets néfastes sur la communauté. Plusieurs études ont démontré l'importance de la prise en compte des diverses perceptions, des valeurs et des intérêts communautaires dans le développement de stratégies écotouristiques. L'implication communautaire s'avère alors être un préalable au support politique (Vincent et Thompson, 2002). La gouvernance participative au niveau du développement écotouristique demeure une stratégie fréquemment utilisée dans le cadre d'initiative durable.

### **1.3. LE CONTEXTE DE LA MARTINIQUE**

#### ***1.3.1. La fragilité sociale***

La Martinique est une île (1 100 km<sup>2</sup>) située entre la Dominique et Sainte-Lucie dans la mer des Caraïbes. Avec une population de 395 953 habitants en 2011, on remarque un déclin dans les taux de variation de population. Cette baisse est associée d'une part, à la baisse des taux de natalité depuis les trente dernières années et d'autre part, à la hausse des flux d'émigration de travail vers l'Île-de-France (INSEE, 2012).

Malgré les obstacles auxquels fait face une petite économie insulaire (Logossah et Celimene, 2007), le PIB en 2010 se chiffrait à 20 678 euros par habitants. Cette somme est relativement élevée comparativement aux autres pays et territoires caribéens (IEDOM, 2012). C'est en raison de son statut de DOM que la Martinique bénéficie à la fois d'une aide française et d'une aide européenne, lui permettant d'atteindre un niveau de vie plus élevé que ses voisins (Logossah et Celimene, 2007). Toutefois, ce chiffre élevé masque la réalité du contexte socio-économique martiniquais, notamment le taux de chômage et la disparité entre les revenus (Martouzet, 2001).

La Martinique fut fortement marquée par l'ancien régime colonial français. Malgré l'abolition formelle de l'esclavage en 1848, la stratification sociétale, selon la race et la classe, est restée présente à travers les années (Wong et Gomes, 2012). Les békés, descendants blancs des anciens propriétaires de plantation, contrôlent et appartiennent encore aujourd'hui la majorité des actifs. Cette problématique fut davantage aggravée par les politiques découlant de la départementalisation en 1946, aliénant la population de la terre et de la culture (Wong et Gomes,

2012). La départementalisation, malgré certains bénéfices, est responsable de l'émergence d'un mécontentement social qui persiste jusqu'à nos jours. Par exemple, l'organisation récente d'un mouvement social en 2009 revendiquant le haut coût de la vie, les bas salaires et le haut taux de chômage (Dumont, 2010; Jalabert, 2010). Il est important de bien saisir le contexte martiniquais afin de mieux comprendre les limites du secteur touristique.

C'est à partir de la chute de l'économie de plantation entre 1960 et 1970 que le contexte socio-économique de la Martinique commence à se détériorer. Pendant la deuxième moitié du XXe siècle, le nombre d'emplois dans le secteur agricole a diminué de 43 200 à 6 100 en raison d'une forte concurrence régionale dû à la libéralisation des marchés (Dehoorne *et al.*, 2007; Audebert, 2011). En conséquence, il était primordial pour la Martinique de diversifier son économie en développant le secteur tertiaire (Audebert, 2011). Cependant, tel que nous indique Audebert (2011), les emplois dans le secteur tertiaire n'ont pas réussi à combler la demande qui s'élevait à des dizaines de milliers. De plus, la majorité des activités économiques martiniquaises sont supportées directement ou indirectement par la France (Martouzet, 2001; Audebert, 2011). En somme, ces phénomènes ne font qu'accentuer le haut taux de chômage ainsi que la dépendance envers la métropole.

Le contexte social est encore très fragile en Martinique. Selon Audebert (2011 : 535), la tertiarisation a contribué « une déstructuration et une recomposition du tissu social s'incarnant dans la montée de l'individualisme et la dilution des valeurs traditionnelles ». Dans une perspective de développement durable, la cohésion sociale est primordiale pour la durabilité communautaire (Dempsey *et al.*, 2009). Corrélativement, il importe de favoriser un

environnement de coopération. Tel que nous indique Martouzet (2001 : 112) : « le pari d'un développement économique et social, équilibré et durable, dont se font l'écho les discours politiques et institutionnels, est très mal engagé; [...] il apparaît clairement que l'absence de cohésion sociale ne permet pas de grand projet ou de vision à long terme ». Nous allons voir prochainement que cette situation influe sur la perception populaire de l'environnement ainsi qu'à la dégradation accélérée de celle-ci.

### ***1.3.2. La dégradation accélérée de l'environnement***

La géographie insulaire, l'environnement fragile et les caractéristiques écologiques sont souvent au cœur des problèmes auxquels sont confrontées les îles (Douglas, 2006). L'environnement marin fait face à plusieurs menaces : les désastres naturels, les impacts de la mondialisation provoquant une surexploitation des ressources naturelles, le réchauffement climatique ainsi que l'élévation des niveaux de mer (Douglas, 2006). De plus, les écosystèmes insulaires sont particuliers en raison de leur nombre élevé d'espèces endémiques<sup>3</sup>. La protection de la biodiversité s'avère importante dans les espaces insulaires, surtout du fait que les espèces insulaires sont plus vulnérables à l'extinction que les espèces retrouvées sur les continents (Gros-Désormeaux, 2012).

La Martinique s'engage activement à la conservation de ses espaces boisés et de ses mangroves (Plantin, 2011). Par exemple, le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), qui s'étale sur 33 des 34 communes, est surveillé par l'Office National des Forêts (ONF) (PNRM,

---

<sup>3</sup> Une espèce est endémique lorsqu'elle ne peut survivre que sur un territoire spécifique (Gros-Désormeaux, 2012).

2013). Cependant, malgré la mise en valeur de la protection de l'environnement, selon Denis Martouzet (2001) la population martiniquaise ne semble pas trop se préoccuper de cette question.

Ceci étant dit, Calbert Douglas (2006) soutient que dans les espaces insulaires la cohésion sociale devient importante afin de gérer efficacement les ressources. Bref, il s'agit d'une gouvernance durable de l'environnement. Selon lui, il faut un consensus social au niveau de l'usage des ressources et de la gestion des problèmes environnementaux. C'est ainsi que les spécificités d'un espace insulaire viennent complexifier la manière de gérer l'environnement d'une île. Par exemple, le tourisme demeure un secteur économique important pour la Martinique même s'il s'agit d'une activité contribuant largement à la dégradation de l'environnement (Douglas, 2006).

Le tourisme engendre de fortes pressions anthropiques sur les littoraux tropicaux et sur les rivages insulaires. Tel que le souligne McElroy et de Albuquerque (1998) avec le concept de « spirale de la mort » : « l'urbanisation littorale stimulée par les flux touristiques provoque une accumulation de pollution domestique qui conduit à la dégradation irréversible de certains lieux très fréquentés » (cité par Dehoorne, 2006 : § 19). Avec le changement de mode de consommation des populations locales, se rapprochant de celui des touristes, et le nombre élevé de touristes pendant la haute saison, la gestion de la pollution devient un enjeu important (Duvat, 2006). Les milieux marins sont plus que jamais menacés par la pollution. Par exemple, les paquebots de croisière génèrent 77 % de la pollution marine mondiale contribuant à la baisse en qualité des eaux marines (Logossah, 2007). La dégradation du milieu marin ne se limite pas seulement à la pollution des paquebots, elle inclut aussi l'urbanisation et le tourisme contribuant

à la « spirale de la mort » décrite ci-dessus (Dehoorne, 2006). Les coûts environnementaux de l'intégration touristique sont donc souvent associés à la construction d'infrastructures de transport et de tourisme. Selon Virginie Duvat (2006 : 516) « globalement, le tourisme a constitué un facteur de pollution important dans les pays qui ne possédaient ni les moyens techniques et financiers nécessaires à la gestion des déchets, ni des réglementations adéquates à imposer aux compagnies touristiques ».

Elle soutient aussi que la dépendance financière des territoires insulaires par rapport au secteur touristique réduit l'efficacité de la réglementation. En effet, elle souligne que même dans les DOM, comme la Martinique, les moyens financiers et les outils juridiques sont souvent insuffisants en matière d'application des règlements. Ceci peut mener à la privatisation des ressources et par conséquent à la dégradation de l'environnement (Duvat, 2006). Selon Dehoorne et Saffache (2008a : 359) : « [I]l convient donc de définir de nouvelles politiques de développement et de gestion des ressources pour répondre à la logique du tourisme de masse, notamment à travers la mise en place d'aires protégées [et] des conditions fondamentales [pour] garantir la qualité des lieux touristiques [...] ». La dégradation de l'environnement peut souvent avoir des impacts négatifs sur l'attractivité touristique d'une destination. Il est donc important de favoriser un développement touristique économiquement, socialement et écologiquement viable; par exemple, l'écotourisme.

### ***1.3.3. Le potentiel écotouristique***

Le potentiel écotouristique d'une destination est prédéterminé par ses limites géographiques et son environnement physique (Raboteur, 2004). Les eaux bleues et turquoise, le

climat tropical, la richesse de la flore et de la faune sont tous des facteurs de l'attractivité spontanée à l'environnement insulaire de la Martinique (Nossel, 2004). Cependant, le défi est de s'assurer que cette stratégie vise le développement durable et non seulement la croissance de l'industrie touristique (Breton, 2007).

À partir de la fin des années 1990, nous constatons un déclin progressif des flux touristiques en Martinique. De 1998 à 2005 nous apercevons une baisse du nombre de touristes allant de 1 039 761 à 668 819 (CMT cité par Dehoorne, 2007). Plus récemment, les données de 2012 nous permettent d'illustrer une diminution de 13% du nombre des nuitées dans les hôtels depuis 2011 (INSEE, 2012). Plusieurs chercheurs associent cette chute à la montée du secteur touristique dans les autres régions des Caraïbes. Plus précisément, le Cuba et la République Dominicaine ayant une croissance touristique annuelle s'évaluant, respectivement, à 14,3% et 9,4% entre 1990 et 2002 (Dehoorne, 2007). Il faut noter que le tourisme en Martinique est une activité importante au niveau du développement. En 2001, ce secteur représentait 5 % du PIB martiniquais et comptait pour environ 11 000 emplois (Martouzet, 2001). Nous pouvons aujourd'hui affirmer que l'espace caribéen est une région marquée par une forte concurrence. À ce sujet, il serait juste de se demander pourquoi la Martinique n'a pas réussi à attirer autant de touristes que ses voisins.

Premièrement, étant donné son statut de DOM, la Martinique bénéficie des services sociaux français. Ceci a contribué à une hausse des salaires, et par conséquent, à une élévation des conditions de vie par rapport aux autres pays de la Caraïbe. Les salaires élevés signifient que les produits touristiques sont beaucoup plus chers comparés aux autres pays où les salaires sont

moindres (Perri, 2004). Deuxièmement, en 2002, le départ du groupe d'hôtellerie et de loisir ACCOR a perturbé l'image du secteur touristique de la Martinique. Un événement fortement médiatisé, ce groupe critiqua ouvertement la Martinique comme destination touristique. En effet, dans une lettre publiée dans le journal *Le Parisien*, le coprésident du groupe ACCOR Gérard Pélisson écrit à l'égard du tourisme aux Antilles : « climat social détestable, grève à répétition, coût du travail prohibitif, productivité franchement mauvaise en dépit des efforts de formations, accueil inamical voire agressif » (Perri, 2004). Enfin, issus d'un passé colonial, les Martiniquais sont moins intéressés par les emplois du secteur tertiaire. Associant les activités de services aux activités de servage, le tourisme est un rappel de la colonisation (Perri, 2004; Dehoorne *et al.*, 2011). Sur ce point, Strachan (2002) affirme que l'économie du tourisme est souvent la reproduction de l'ancienne économie de plantation. Tel qu'indiqué par Wong et Gomes (2012 : § 19) :

*Europeans and North American tourists are offered luxurious accommodation style which is a re-creation of past colonial era, in which workers are always obedient and servile. Local culture would be promoted principally for the attraction of foreign tourists, and not for reasons of cultural revival. This form of ethno-tourism demeans the cultural integrity of the indigenous people.*

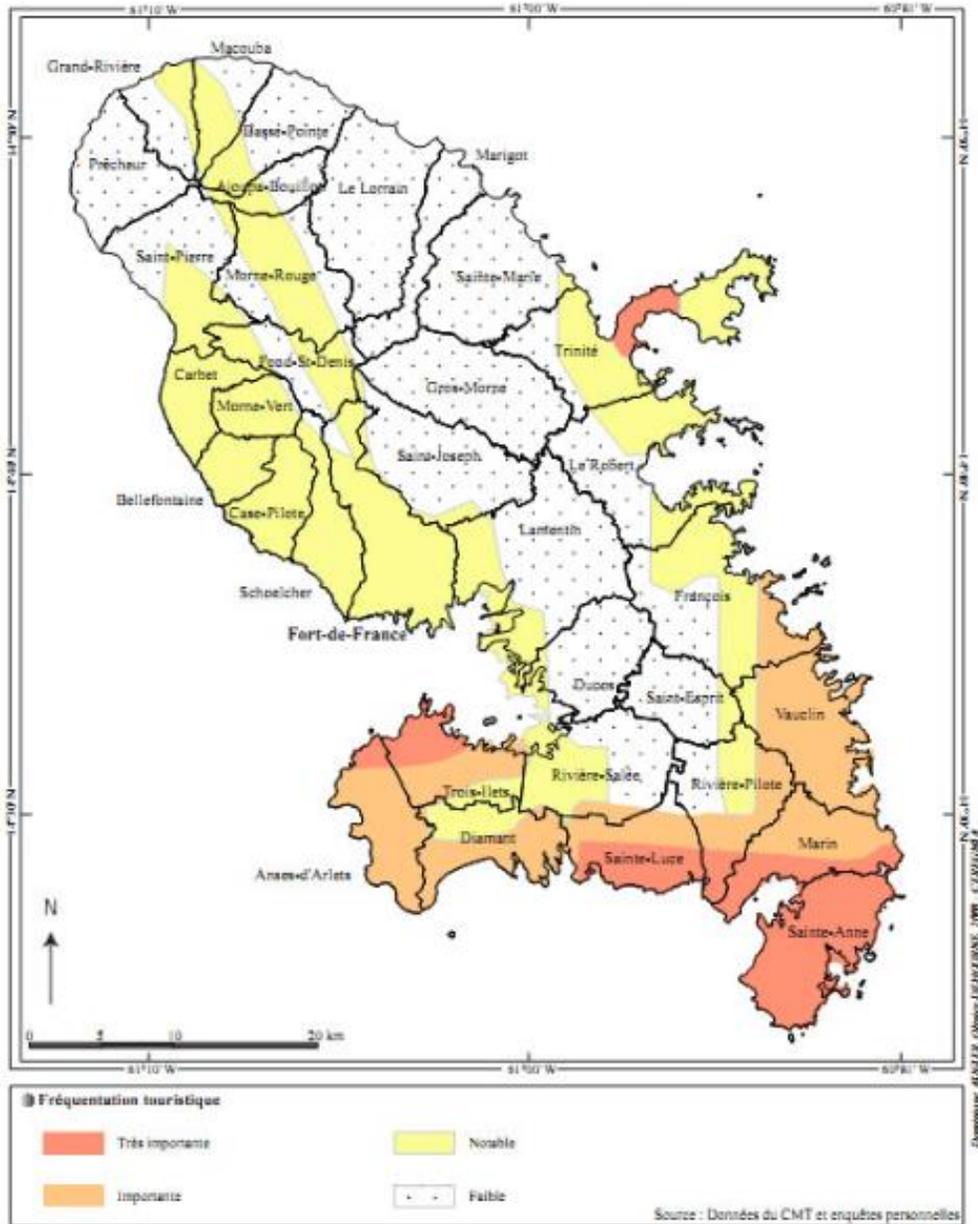
C'est d'ailleurs pour cette raison que nous étudions l'écotourisme. Une forme de tourisme qui valorise la culture en impliquant les populations locales, s'éloignant du modèle de tourisme balnéaire. Tel que mentionné antérieurement, l'écotourisme correspond à une stratégie de développement qui se veut à la fois socialement, économiquement et écologiquement viable. Toutefois, on remarque qu'en Martinique les populations locales sont très peu impliquées dans l'industrie touristique balnéaire et que l'écotourisme est encore très peu exploité en Martinique (Augier, 2007). Il s'agit alors d'une stratégie de développement intéressante pour cette région.

## **CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE**

### **2.1. ÉTUDE DE CAS : L'ÉCOTOURISME À SAINTE-ANNE**

Se situant à l'extrême sud de l'île, la ville de Sainte-Anne a une superficie de 38,42 km<sup>2</sup> avec une population de 4 751 habitants (Conseil Général, 2013). Grâce à ses plages paradisiaques, elle est une des communes les plus fréquentées de la Martinique (voir figure 1). En effet, avec 2,5 millions de visiteurs par an, la plage des Salines située à Sainte-Anne, est classée comme le troisième site touristique français (Comité 21, 2003). Les pressions environnementales engendrées par cette fréquentation sont importantes. Cependant, il importe de souligner que malgré ses hauts taux de fréquentation, elle demeure la commune la plus avancée dans le domaine du développement durable, notamment en raison des initiatives du maire écologiste Garcin Malsa élu depuis 1989. En effet, en 2001, l'équipe municipale a élaboré le PDDS, un plan qui est articulé autour des objectifs de l'Agenda 21 qui sert d'encadrement pour le projet de territoire (Ville de Sainte-Anne, 2013). Ce projet a pour objectif de faire en sorte que « Sainte-Anne [soit] capable de se maintenir dans le temps, de garder son identité, son sens solidaire et collectif [et] son dynamisme à long terme » (Pancrate, 2001). Puisque l'écotourisme est identifié comme une activité à développer, ce document, ainsi que ses documents connexes consisteront en l'objet de base de notre analyse. De plus, Sainte-Anne est la seule ville à avoir développé une charte de l'environnement spécifique à la commune. Elle est également la seule commune à détenir une Police de l'écologie responsable de la surveillance écologique du territoire, de la sensibilisation du public et des interventions lors d'infractions en matière de pollution (Sainte-Anne, 2013).

**FIGURE 1**  
**La fréquentation touristique en Martinique**



Source : Dehoorne *et al.*, 2011

## 2.2. ÉLÉMENT MÉTHODOLOGIQUES

La collecte de données s'est effectuée dans la commune de Sainte-Anne entre les mois de mai et septembre 2013 en collaboration avec Olivier Dehoorne, spécialiste en écotourisme et professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane en Martinique. Nous avons privilégié une méthodologie mixte relevant de techniques de recherche quantitative et qualitative. Tel qu'indiqué par le chercheur Jonathan Tardif (2003 : § 48) : « [...] plusieurs des études qualitatives en écotourisme sont caractérisées par une méthodologie déficiente [...] la recherche en écotourisme gagnerait [alors] à croiser, dans le cadre d'une même étude, des méthodes quantitatives et qualitatives ». À cette fin, nous avons effectué un recensement des produits touristiques disponibles à l'Office de tourisme de Sainte-Anne. Plus précisément, cette recherche a pour objectif de présenter l'écotourisme comme une stratégie de développement touristique alternative pour la Martinique. C'est dans cette optique que la présente étude vise à répondre à la question générale suivante et aux sous-questions développées ci-dessous :

*En raison de son avancement en matière de développement durable, est-ce que Sainte-Anne peut devenir un modèle écotouristique pour l'ensemble des communes de la Martinique?*

- a) Quelle est la réglementation relative à la conservation de cet espace et comment est-elle appliquée sur le terrain?
- b) Dans la commune, combien d'offres touristiques correspondent effectivement à l'écotourisme?

La première étape de la collecte de données a consisté d'une recherche de documents, notamment aux archives départementales. La seconde étape, effectuée entre les mois de juin et septembre 2013, était davantage consacrée à l'observation directe dans la commune. Spécifiquement, on s'est intéressé aux Salines, la plage la plus touristique de Sainte-Anne et de la Martinique. L'objectif de l'observation était triple. Elle nous a permis d'identifier les pratiques touristiques aux Salines, d'observer comment la réglementation est appliquée et aussi de voir si les initiatives proposées dans le PDDS furent réalisées. Notons que ce n'est pas par hasard que les mois de juillet et août furent sélectionnés pour l'observation. Il importe de souligner que ces mois correspondent à la période de vacances marquée par un important tourisme intérieur (les vacances des Martiniquais à la Martinique) où il arrive d'accueillir jusqu'à quatre et même cinq fois le nombre d'habitants de la ville. L'observation s'est effectuée à quatre reprises, avant les vacances (juin), au début des vacances (fin juin), pendant les vacances (juillet) et après les vacances (septembre). Cette méthode nous a permis de voir la progression des flux de touriste pendant cette période par l'entremise du comptage routier. Nous avons aussi pu documenter par photos les différents comportements d'usagers qui sont néfastes pour l'environnement de cette plage, notamment le camping en zone interdite et le stationnement aléatoire des voitures.

Deux techniques d'analyse furent privilégiées : l'analyse de contenu descriptive et la triangulation. D'une part, l'analyse de contenu descriptive nous a permis d'identifier les principaux enjeux de la commune ainsi que les objectifs du PDDS. D'autre part, une analyse des dépliants et des activités offertes sur les sites Internet de la commune et du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) nous a permis de recenser les différents produits touristiques disponibles à Sainte-Anne. Il importe de signaler que les dépliants collectés proviennent directement de

l'Office de tourisme de Sainte-Anne à l'heure où l'observation a été effectuée. Ces dépliants sont des sources secondaires de grande importance pour notre recherche sur le tourisme puisqu'ils mettent en lumière les valeurs touristiques, à la fois des promoteurs ainsi que des touristes (Jokela et Raento, 2012). Cette technique nous a permis d'identifier plusieurs formes de tourisme offertes à Sainte-Anne ainsi qu'à l'échelle de la Martinique. Elle nous a aussi permis de localiser les activités promues à une zone spécifique soit, la commune de Sainte-Anne, la *Communauté d'agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM)*, la *Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)* et la *Communauté de communes du Nord de la Martinique (CCNM)* (voir annexe I pour la liste des communes). Notre objectif principal sera d'abord et avant tout d'identifier les offres écotouristiques disponibles à Sainte-Anne. Il vaut la peine de rappeler que le tourisme durable peut prendre plusieurs formes. Nous porterons attention aux suivantes : le tourisme axé sur la nature, le tourisme culturel, l'écotourisme, le tourisme d'aventure et l'agrotourisme (Tardif, 2003; Marcotte *et al.*, 2006;). Dernièrement, la triangulation fut utilisée afin de croiser les résultats de notre analyse de contenu avec les observations effectuées aux Salines. Cette technique nous a permis « de combler les lacunes ou biais de chacune des méthodes ou sources d'information dont [nous avons fait] usage » (Roy, 2009 : 218).

### 2.3. APPROCHES CONCEPTUELLES

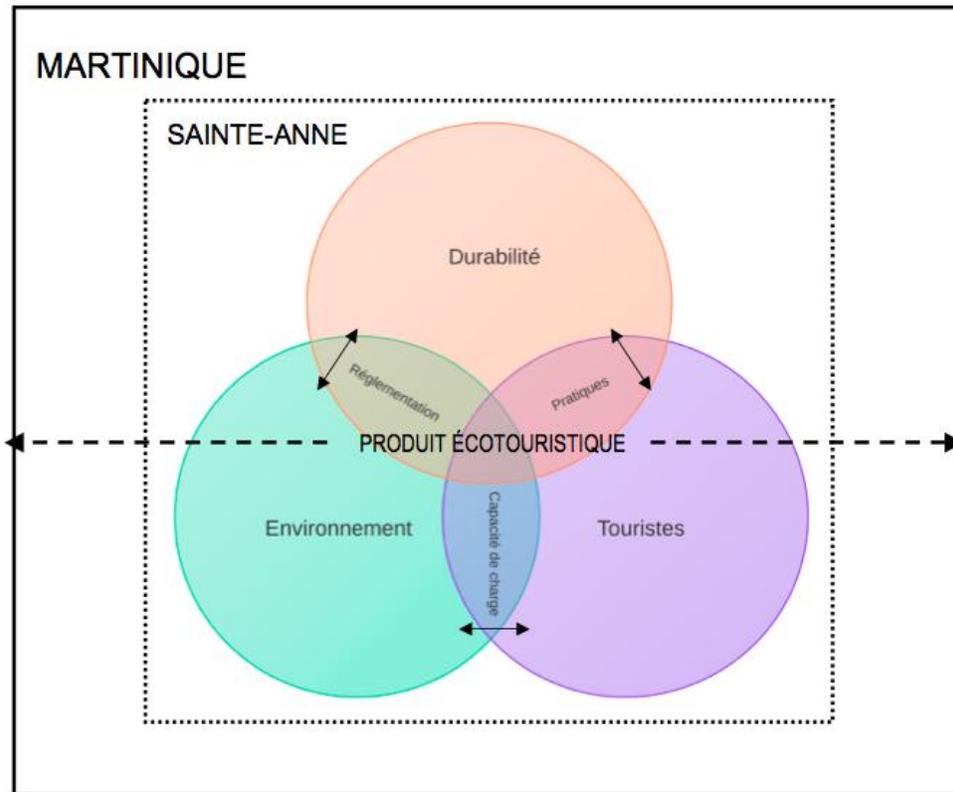
Pour s'insérer dans une perspective de développement durable, nous avons analysé l'écotourisme selon l'approche politique. Cette approche nous a permis d'analyser l'écotourisme comme une stratégie de développement régional endogène en se focalisant sur les interactions entre l'écotourisme et les forces écologiques, économiques, politiques et socioculturelles de la région (Lequin, 2001). Le cadre conceptuel ci-dessous (voir figure 2) présente l'écotourisme comme étant une activité qui dépend de la durabilité des interactions entre l'environnement et les touristes. Ce phénomène peut être caractérisé par la capacité de charge d'un espace<sup>4</sup>, la réglementation et les pratiques touristiques. Cela dit, nous cherchons à voir si l'écotourisme à Sainte-Anne correspond au modèle présenté ci-dessous.

S'inspirant du schéma conceptuel de Dehoorne *et al.* 2011, si les pratiques touristiques sont durables (responsabilisation des touristes) et si la réglementation permet de bien gérer les flux (la capacité de charge) afin de protéger la ressource, l'écotourisme peut prospérer. Dans cette situation, l'écotourisme permettrait de concilier environnement et tourisme résultant en un modèle que nous pourrions qualifier de durable. Pour répondre à notre question de recherche, ces composantes sont analysées dans le contexte de Sainte-Anne. Ceci afin de voir si leur projet de territoire (PDDS) est une initiative à reproduire sur l'ensemble de l'île en vue de promouvoir une destination écotouristique authentique.

---

<sup>4</sup> Sur le plan environnemental, la capacité de charge s'agit de la quantité maximale d'individus que peut supporter un espace sans nuire à l'environnement.

**FIGURE 2**  
**Cadre conceptuel**



Source : Stéphanie Clarke, 2013

#### **2.4. LES LIMITES DE LA MÉTHODE**

Se fiant principalement aux méthodes d'analyse de contenu et d'observations directes, une limite se pose quant à l'accès aux informations. C'est pour cette raison que l'on propose de faire une analyse descriptive d'un site où le projet de territoire s'inscrit déjà dans un discours de développement durable. D'autre part, la mesure des impacts socioéconomiques ne sera évaluée qu'à partir de données secondaires, limitant ainsi notre analyse sur la réception sociale de l'écotourisme dans la commune de Sainte-Anne.

## **CHAPITRE 3 : ANALYSE ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE**

### **3.1. SAINTE-ANNE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans cette section, nous aborderons les principaux documents qui ont été élaborés dans le cadre du PDDS de Sainte-Anne. Il s'agira principalement d'une analyse de contenu descriptive. Cette méthode nous permettra d'identifier les objectifs du projet, les principaux enjeux ainsi que les stratégies proposées afin de diminuer les charges environnementales.

#### ***3.1.1. Présentation du projet de territoire saintannais (PDDS)***

Ce n'est que trois ans après le premier Sommet mondial de la terre en 1992 (Tsayem, 2009) qu'émergent dans la commune de Sainte-Anne les premières discussions au sujet de l'élaboration d'un projet de territoire (PDDS) basé sur le développement durable. Suite à la délibération du 5 mars 2000, l'équipe municipale de Sainte-Anne, en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations, commence une étude pré-opérationnelle (Direction régionale DOM-TOM, 2001a). Cette étude identifie quatre enjeux et ambitions quant au développement de la commune ainsi que des mécanismes pour atteindre ces objectifs :

1. Concilier la préservation du patrimoine naturel et culturel avec l'activité touristique de façon à maîtriser la qualité environnementale des projets ponctuels et à développer une solidarité écologique chez ses habitants résidents ou touristes.
2. Éviter les risques de pression foncière en définissant une stratégie foncière et une stratégie de renouvellement urbain à long terme.
3. Mettre en place une démarche de contrôle et de gestion préventive capable de préserver l'équilibre et la salubrité des sites et de maîtriser les contraintes en termes de gestion urbaine, de sécurité et de protection des sites résultants de l'afflux de touristes.
4. Édifier, à moyen et long terme, une station touristique de qualité, insérée dans un environnement valorisé et préservé, structurée autour de pôles dynamiques (Direction régionale DOM-TOM, 2001a : 3).

Il est clair que le tourisme est un enjeu de grande importance pour la commune. Compte tenu de ce fait, le PDDS s'articule autour de quatre pôles : la polarité écotouristique et ludique, la polarité culturelle et artisanale, la polarité commerciale ainsi que la polarité écotouristique constituée par l'arrière-pays (Direction régionale DOM-TOM, 2001b).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons aux pôles traitant directement de l'écotourisme. Plus précisément, celui qui traite des Salines (le site privilégié dans l'étude de cas) : « La polarité éco-touristique et ludique organisée autour du site phare des Salines, des autres plages (Anse Caritan, Anse Meunier, Salines, Anse Trabaud) et zones touristiques constituées par la Pointe du Marin, le quartier de Belfond, les domaines de Beauregard et de Caritan » (Direction régionale DOM-TOM, 2001b : 3). Ainsi, ceci démontre une certaine volonté pour le développement écotouristique de la part de la commune de Sainte-Anne.

Par ailleurs, le PDDS comprend 71 actions ayant pour but de contribuer à l'économie de la commune par l'entremise de la formation des particuliers et du renouvellement urbain et commercial. Plus concrètement, ce programme d'action envisageait à créer un minimum de 62 emplois (Direction régionale DOM-TOM, 2001c). De plus, il importe de souligner qu'une des priorités opérationnelles du PDDS traite spécifiquement des Salines. Il s'agit de : « Conduire rapidement l'aménagement de la plage des Salines de façon à protéger et à valoriser au mieux un des sites emblématiques du tourisme martiniquais » (Direction régionale DOM-TOM, 2001a). Cette priorité semble attester de la volonté municipale de Sainte-Anne envers la protection de son milieu.

Étant donné le caractère exemplaire de Sainte-Anne en matière de tourisme, cette commune se veut le modèle pour le développement touristique à l'échelle régionale (Direction régionale DOM-TOM, 2001a). Néanmoins, malgré leur bonne volonté, selon une perspective de développement durable, il reste à savoir si Sainte-Anne peut, dans les faits, servir de modèle.

### **3.1.2. Les enjeux environnementaux sur le site des Salines**

La prochaine partie sera consacrée à l'identification des principaux enjeux environnementaux sur le site des Salines. Depuis les réflexions initiales du PDDS en 1995, la municipalité de Sainte-Anne s'est engagée à compléter un diagnostic écologique du territoire. C'est grâce à Carex Environnement, un groupe de consultants français, que la mission fut réalisée. En 2001, le groupe publia le *Cahier de charges environnementales*. Ce document cherchait principalement à évaluer la sensibilité du site afin d'en arriver à porter des recommandations techniques pour les opérations (Carex Environnement, 2001).

Signalons par ailleurs que le site des Salines comprend une variété d'unités environnementales. Celles-ci comprennent : les promontoires rocheux, le cordon littoral sableux, les marais maritimes à mangroves, l'étang des Salines, les zones de colmatage, la savane des pétrifications et le lagon. Dans l'intérêt de notre recherche, nous porterons une attention particulière au cordon littoral sableux puisqu'il est identifié comme étant le plus anthropisé (Carex Environnement, 2001).

L'espace littoral aux Salines est caractérisé par un cordon sableux et des promontoires rocheux. Le cordon crée une barrière protectrice contribuant ainsi à la viabilité écologique des

autres unités environnementales. Cependant, selon l'étude de Carex Environnement (2001), nous observons une dégradation importante du cordon, notamment en raison de l'érosion naturelle et de l'érosion causée par les êtres vivants. Cette deuxième forme d'érosion est principalement associée au nivellement du cordon par la circulation des véhicules et des piétons (Carex Environnement, 2001).

De plus, un autre élément important pour la protection du cordon est menacé; il s'agit de la végétation. Sur ce point, il importe de souligner que le schéma classique de la végétation comprend trois zones : la zone pionnière sur le sable, la zone intermédiaire étroite et la zone d'arrière plage. Cependant, ce schéma n'est pas représentatif de l'état actuel des lieux. L'étude démontre que les espèces colonisatrices ont entièrement disparu des zones pionnières. En effet, nous constatons une situation similaire dans les zones intermédiaires; une conséquence directe du piétinement des visiteurs et de l'activité humaine (Carex Environnement, 2001). Cette conséquence est peu surprenante étant donné le haut taux de fréquentation annuel des Salines évalué à plus de 2,5 millions de visiteurs (Direction régionale DOM-TOM, 2001b). Cela dit, la surfréquentation des Salines pose un enjeu important pour le cordon littoral.

### ***3.1.3. Diagnostic des déplacements et de la fréquentation***

En 2001, ERES Transports a complété un diagnostic ayant comme objectif d'analyser les déplacements et la fréquentation sur le site des Salines. Afin de déterminer les paramètres principaux des fréquentations, l'enquête privilégia la technique du comptage routier. À partir de ces résultats, l'étude avait l'intention d'élaborer un éventuel programme afin de mieux gérer le transport aux Salines. Le diagnostic identifia la surfréquentation et la circulation automobile

comme étant les causes principales de la dégradation du milieu. Clairement, l'usage intensif des voitures est contre-intuitif à la protection de cet environnement fragile (ERES Transports, 2001).

Le taux de fréquentation des Salines se répartit sur cinq saisons : la haute saison d'hiver, Pâques, l'intersaison, la haute saison d'été et la basse saison. Les saisons de Pâques (mars et avril) et d'été (juillet et août) sont marquées par un taux de fréquentation plus élevé, notamment en raison de sa concordance avec les vacances scolaires (ERES Transports, 2001). Il serait important de faire remarquer que la présente étude s'est réalisée pendant la haute saison d'été, correspondant à une des saisons les plus occupées.

Il importe de souligner qu'il existe différents types de visiteurs. Ceux-ci peuvent être classés en deux groupes en fonction de leurs comportements (Direction régionale DOM-TOM, 2001b). Le premier groupe représente en grande partie le tourisme intérieur. Celui-ci consiste de la famille, le groupe et l'individu martiniquais. Pour eux, la plage demeure un lieu de rencontre et de loisir traditionnel relevant de la cellule familiale et du réseau d'amis. Ainsi, la plage représente une activité de loisir peu chère ou même gratuite « [donnant dans l'esprit martiniquais] un objet de consommation d'usage immédiat » (Direction régionale DOM-TOM, 2001b : 8). Les usages typiques comprennent la dégustation de nourriture et de boisson surtout en temps de fête. Cependant, on remarque que ces comportements sont partiellement marqués par une inconscience environnementale contribuant davantage à la dégradation du milieu (Direction régionale DOM-TOM, 2001b).

Le second groupe consiste de l'utilisateur venant d'ailleurs; c'est-à-dire, les touristes provenant de l'étranger ou de la métropole (Direction régionale DOM-TOM, 2001b). Leurs comportements s'insèrent dans le modèle de tourisme balnéaire caractérisé par le fameux slogan des quatre S : « *sea, sun, sand, and sex* » (Augier, 2008). Ces visiteurs sont souvent attirés par l'image mythique des Salines. Dépendamment de la durée de leur séjour, ces visiteurs peuvent soit s'installer pour quelques heures, pour la journée, ou même parfois pour tous les jours de leur voyage. Enfin, il importe de signaler que les deux groupes ont en commun l'utilisation de l'automobile pour accéder au site. De ce fait, les comportements des usagers sont loin d'être durables. En conséquence, ceux-ci contribuent à la dégradation et à la dépréciation constante du site (Direction régionale DOM-TOM, 2001b). Il est fondamental de souligner que ces observations furent effectuées il y a plus de dix ans; quoi qu'il en soit, les mêmes tendances persistent aujourd'hui.

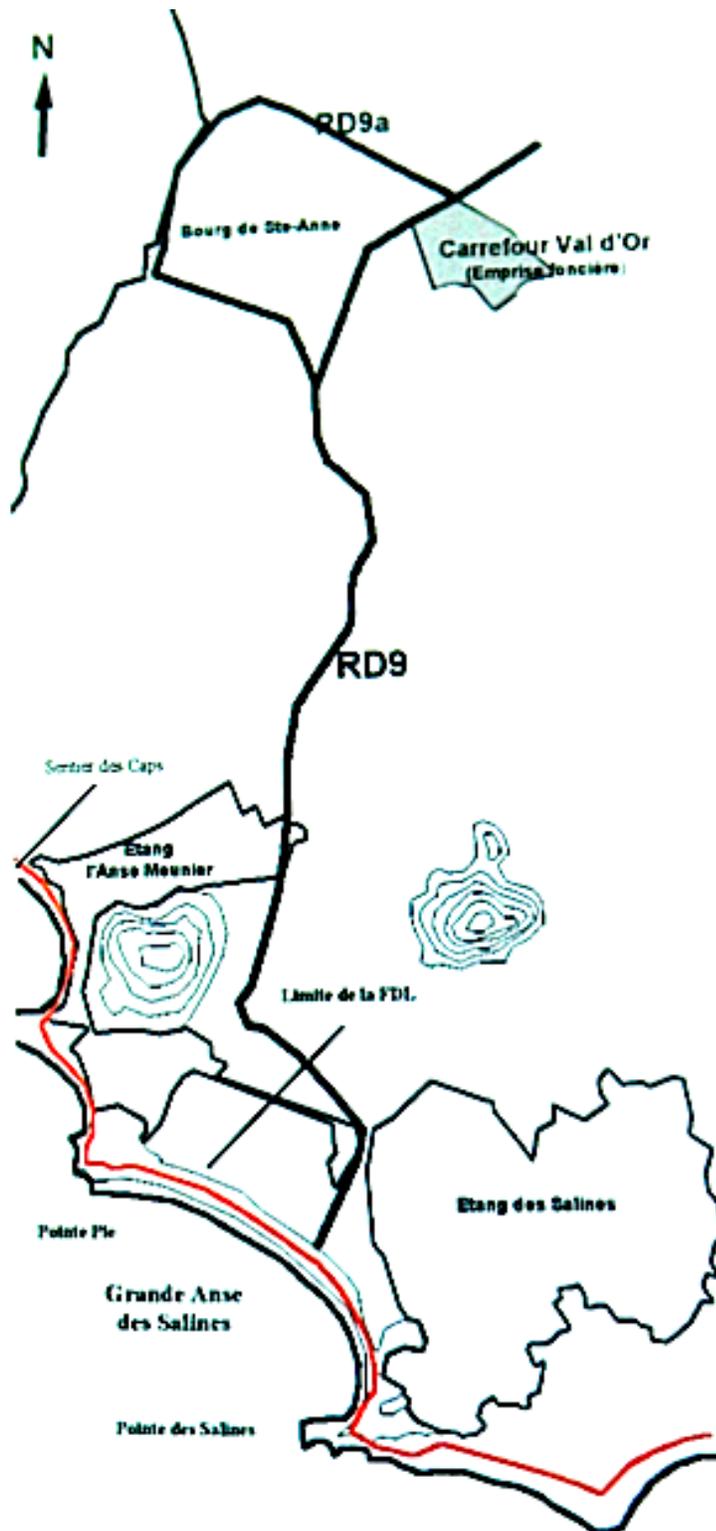
#### ***3.1.4. Stratégies proposées pour diminuer les impacts environnementaux aux Salines***

Suite aux deux études présentées, soit le *Cahier de charges environnementales* et le *Diagnostic des déplacements et de la fréquentation*, le groupe Carex Environnement arrive à quelques recommandations environnementales. À partir de ces recommandations, une plateforme fut élaborée dans le cadre du PDDS afin de présenter un modèle d'organisation mieux adapté aux enjeux du site. Il s'agit de la *Programmation des services et équipements des Salines / Val d'Or* (PSE) ayant comme objectif principal de « résoudre un problème urgent de dégradation des milieux naturels et d'un espace touristique essentiels à l'activité économique saintannaise et martiniquaise » (Direction régionale DOM-TOM, 2001b : 6). De plus, cette plateforme tentait de répondre à certains enjeux essentiels; notamment, l'enjeu social et culturel, l'enjeu

environnemental, l'enjeu de déplacements et l'enjeu de développement économique (Direction régionale DOM-TOM, 2001b).

À cette fin, l'équipe municipale proposait d'ajuster les pratiques balnéaires traditionnelles dans le but de promouvoir des pratiques durables et de susciter une valorisation du milieu. Sur le plan environnemental, l'équipe avait identifié qu'une meilleure gestion du site était essentielle pour sa conservation. En ce qui a trait aux déplacements, l'intention était de « dégager le site de la circulation automobile localisée en bord de mer et d'organiser le stationnement en dehors de la Forêt Domaniale Littorale (FDL) » (Direction régionale DOM-TOM, 2001b : 5). La limite de la FDL est indiquée par la ligne rouge dans la figure 3. Dernièrement, concernant le développement économique, l'équipe avait soutenu que les sites touristiques, dont les Salines, doivent générer des revenus pour la collectivité tout en maintenant des pratiques respectueuses de l'environnement (Direction régionale DOM-TOM, 2001b).

**FIGURE 3**  
**Plan d'ensemble des Salines / Val d'Or**



Source : Direction régionale des DOM-TOM (2001b)

Considérons maintenant le principal enjeu environnemental des Salines; c'est-à-dire, l'accessibilité, le stationnement et la circulation. Afin d'adresser cet enjeu, la PSE propose quatre stratégies d'organisation. Premièrement, la création d'une boucle de retournement à l'entrée des Salines au bout de la RD9<sup>5</sup>, permettant des déchargements plus rapides. Deuxièmement, une aire de stationnement derrière la FDL. Troisièmement, l'organisation d'un système de navettes pour transporter les visiteurs et les conducteurs du stationnement de Val d'Or jusqu'à l'entrée des Salines; une distance de 4,350 km (voir figure 3). Et dernièrement, la création d'une aire de stationnement payant à Val d'or dont le forfait paie pour le service de navette (Direction régionale DOM-TOM, 2001b).

Par ailleurs, quant à la protection de l'environnement de la commune, un second document fut élaboré : *la Charte de l'environnement de Sainte-Anne*. En 2004, la commune proposa 20 objectifs à atteindre dans une période de 5 ans (Leguy, 2011). Ces objectifs s'articulent autour de cinq axes : territoire, ressources, activités, éducation et organisation. Dans le cadre de notre recherche portant sur l'écotourisme, il vaut la peine d'examiner davantage deux axes particuliers : activités et éducation. L'objectif du premier est de « promouvoir des activités économiques créatrices d'emplois verts » (Leguy, 2011 : 4). Le second a comme objectif « d'éduquer la population et de sensibiliser les visiteurs à l'environnement » (Leguy, 2011 : 4). Corrélativement, on constate que ces axes vont de pair avec l'objectif de la PSE d'ajuster les pratiques balnéaires des visiteurs en pratiques durables.

---

<sup>5</sup> La RD9 consiste en la seule route pour accéder les Salines; traversant la commune de Sainte-Anne, elle crée beaucoup d'embouteillage surtout pendant les hautes saisons.

### **3.2. L'ÉCOTOURISME ET LES RÉSULTATS DU PDDS EN 2103**

La prochaine section a comme objectif de comparer les données que nous avons présentées ci-dessus avec les observations entamées lors de la collecte de données sur le terrain qui se fut au courant des mois de juillet à septembre 2013. Dans un premier temps, s'appuyant sur nos observations, nous cherchons à voir si la réglementation aux Salines fut bien appliquée et si la gestion du site s'est améliorée depuis l'élaboration du PDDS en 2001. Dans un second temps, à partir d'une classification des produits touristiques offerts à Sainte-Anne, nous identifierons lesquels correspondent réellement à l'écotourisme. Enfin, nous tenterons de déterminer si la commune de Sainte-Anne est devenue, ou de même peut encore devenir, un modèle écotouristique pour l'ensemble de la Martinique.

#### ***3.2.1. Une réglementation bien appliquée?***

Un bref regard dans le passé nous permet de voir à quel point l'équipe municipale de Sainte-Anne joua un rôle important quant aux efforts de préservation du milieu. Une volonté politique se mobilisa à partir de 1974 suite à l'annonce d'un projet de construction d'hôtels sur les Salines (Pancrate, 2011). Par la suite, en 1989, un personnage politique passionné par l'environnement et un des pionniers du développement durable en Martinique, Garcin Malsa<sup>6</sup>, fut élu maire de Sainte-Anne (Ville de Sainte-Anne, 2013). Avec l'appui de son équipe municipale celui-ci réussit à bloquer tous les projets de construction sur le littoral des Salines (Pancrate, 2011). Comme nous le verrons plus loin, le rythme de construction des infrastructures touristiques n'a cessé dans le Sud de l'île contribuant au tourisme de masse. Cependant, nous estimons important de souligner que grâce aux efforts d'opposition datant jusqu'à 1974,

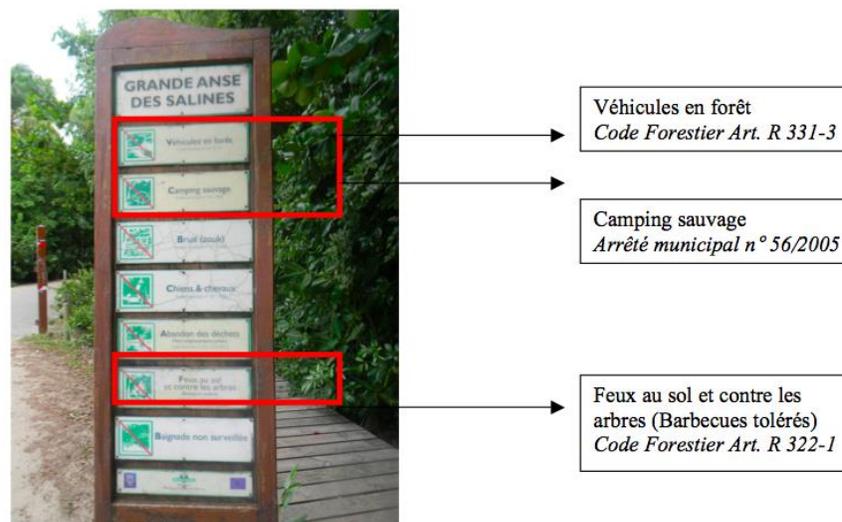
---

<sup>6</sup> Garcin Malsa est encore maire de Sainte-Anne en 2013.

présentement nous ne retrouvons aucun hôtel sur le littoral des Salines. Il est clair que si les projets de construction furent réalisés, la fréquentation aux Salines et les pressions environnementales seraient encore plus importantes aujourd'hui.

Malgré le succès des initiatives de préservation, les modes alternatifs de consommation touristique demeurent peu explorés. Conséquemment, les mêmes enjeux persistent. Les observations effectuées aux Salines nous permettent de confirmer cette affirmation. Il existe plusieurs lois s'appliquant au site des Salines, notamment en matière de protection et de préservation du milieu (Direction régionale DOM-TOM, 2001b). Étant donné la visibilité des règlements, la prochaine section limitera son analyse aux règlements visibles aux touristes sur les lieux; par exemple, l'affiche à l'entrée des Salines (voir figure 4). Cette affiche indique clairement les règlements : l'interdiction des véhicules en forêt, du camping sauvage, du bruit, des chiens et chevaux, de l'abandon des déchets, des feux au sol et contre les arbres ainsi que la baignade non surveillée.

**FIGURE 4**  
**Les interdits à Grande Anse de Salines**



Source : Stéphanie Clarke, 2013

Suite à nos observations, nous constatons que les interdits les moins respectés sont aussi les plus menaçants pour le site d'après le diagnostic écologique. En effet, les photos ci-dessous attestent le non-respect de ces règlements (voir figure 5). La première photo illustre une activité interdite par l'Arrêté municipal n° 56/2005 : du camping sauvage. Nous pouvons voir dans la deuxième photo un exemple d'une voiture stationnée dans la forêt, près de son campement. Cette zone est interdite aux véhicules. La troisième photo illustre clairement une pratique interdite par le Code Forestier : les feux de camps. Avant d'aller plus loin, il importe de souligner que la troisième photo a été prise un mois après la fin des vacances, soit la fin du mois de septembre, dans le but de montrer les dommages au sol suite à une période de haute fréquentation.

**FIGURE 5**  
**Illustrations du non-respect des règlements aux Salines**



*Photo illustrant l'aménagement typique du camping sur le site des Salines*



*Photo illustrant une voiture stationnée en forêt (hors des aires de stationnement)*



*Photo illustrant les traces du feu de camps après la période des vacances*

Sources : Stéphanie Clarke, 2013; Sopheap Theng, 2013

Suite à ces observations il semble juste d'affirmer que les comportements d'utilisateur demeurent toujours peu soucieux de l'environnement. La question suivante se pose : Qui sont les responsables de la gestion et de la surveillance de ce site? La PSE indique que la gestion du site est effectuée par l'Office national des forêts (ONF). Toutefois, selon notre recherche, celle-ci se limite au nettoyage quotidien du site très tôt le matin (Direction régionale DOM-TOM, 2001b).

Dans le cadre du PDDS, un Centre de l'écologie fut créé en mai 2002. Ce centre a pour objectif de « garantir une veille écologique sur le territoire de la commune, d'améliorer le cadre de vie du citoyen saintannais [et] de supporter les actions du PDDS » (Ville de Sainte-Anne, 2013). Le Centre de l'écologie comprend deux services municipaux. : le Service Espace Vert; responsable de l'entretien de la commune, et la Police de l'écologie; responsable de la surveillance écologique du territoire, de la sensibilisation du public et des interventions lors d'infractions en matière de pollution. La Police de l'écologie est composée d'une équipe de trois agents, dont deux gardes du littoral (Ville de Sainte-Anne, 2013).

Tenant compte de ces faits, un problème évident se pose. Comment est-ce possible pour trois agents de gérer une zone pouvant accueillir jusqu'à 4 et 5 fois le nombre de résidents de la commune? Le nombre minime d'agents et le haut taux de fréquentation font en sorte que la gestion des sites est peu efficace. En effet, tel qu'indiqué par Dehoorne et Augier (2011 : § 50), « *Martinique has a large number of tools protecting the natural areas but very few are implemented [...]* ». En somme, il apparaît que la réglementation n'est pas efficacement appliquée.

Concernant la gestion des flux touristiques aux Salines, nous avons remarqué que les mécanismes de gestion proposés dans la PSE par exemple, l'organisation de transport en commun et de la création d'un stationnement à l'extérieur de la forêt, n'ont pas été un succès. Lors de nos observations du 24 juillet, une journée très occupée en dépit du fait qu'il s'agissait d'une journée de la semaine, nous avons compté au-delà de 300 voitures. La majorité de celles-ci étaient stationnées de façon aléatoire sur la route longeant la plage des Salines dans la zone intermédiaire du littoral (voir figure 6). Par contre, il est important de mentionner que cet échec en matière de stationnement n'est pas en raison d'un manque d'initiative de la part des acteurs publics. Bref, la commune de Sainte-Anne avait créé un stationnement non payant se situant à gauche de l'entrée de la plage, mais comme nous pouvons le constater, elle demeure presque vide (voir figure 7). Le point faible de l'initiative semble être la gestion inexistante du stationnement et de la circulation.

**FIGURE 6**  
**Les voitures stationnées de façon aléatoire dans la zone intermédiaire**



Source : Stéphanie Clarke, 2013

**FIGURE 7**  
**Aire de stationnement désignée aux Salines**



Source : Stéphanie Clarke, 2013

Selon le PDDS et ses documents connexes, la gestion de la fréquentation était un des axes les plus importants, surtout dans l'intention de diminuer les charges environnementales sur ce site. Cependant, plus de dix ans après son élaboration, nous constatons qu'aucune politique de circulation pour les Salines ne fut implémentée. Bref, l'écotourisme sur ce site ne peut être viable que s'il existe de réels mécanismes de gestion capable d'organiser la circulation et veiller à ce que les visiteurs respectent leur environnement.

### ***3.2.2. Les produits touristiques à Sainte-Anne***

La section qui suit consistera en une analyse des offres touristiques dans la commune de Sainte-Anne. Cette analyse sera effectuée premièrement à partir de brochures recensées, et deuxièmement à partir de sites Internet officiels, dont celui du *Comité Martiniquais du Tourisme* (CMT) et celui de la commune. D'une part, cette technique nous a permis d'identifier plusieurs formes de tourisme offertes à Sainte-Anne ainsi qu'à l'échelle de la Martinique. D'autre part, elle nous a permis de localiser les activités promues à une zone spécifique soit, la commune de Sainte-Anne, la *Communauté d'agglomération de l'Espace Sud de la Martinique* (CAESM), la

*Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) et la Communauté de communes du Nord de la Martinique (CCNM)* (voir annexe I pour la liste des communes). Notre objectif principal sera d'abord et avant tout d'identifier les offres écotouristiques disponibles à Sainte-Anne. Il vaut la peine de rappeler que le tourisme durable peut prendre plusieurs formes. Nous porterons attention aux suivantes : le tourisme axé sur la nature, le tourisme culturel, l'écotourisme, le tourisme d'aventure et l'agrotourisme (Tardif, 2003; Marcotte *et al.*, 2006;).

En lien avec la définition retenue pour ce travail, seules les offres touristiques correspondant à la fois à la protection de l'environnement, à la participation communautaire ainsi qu'à la création de revenus, ont été considérées comme étant digne d'écotourisme. Il convient maintenant de préciser notre classification. Le tourisme de nature comprend les offres ayant une composante de découverte de la nature mais ne générant aucun revenu; par exemple, les randonnées sans guide. Le tourisme balnéaire, tant qu'à lui, correspond aux activités engendrant des pressions environnementales et qui n'inclut pas une composante de sensibilisation environnementale, dont les tours de bateau à moteur. Le tourisme de culture s'identifie à toutes formes de visites historiques ou culturelles guidées. L'agrotourisme correspond aux activités introduisant une composante d'apprentissage agricole; par exemple, dans le cas de la Martinique, la culture de la banane. Dernièrement, les activités en pleine nature qui incorporent un « élément de risque, d'effort physique et d'habiletés spécialisées » (Weaver, 2001 cité par Tardif, 2003 : § 23) ont été classées sous la catégorie de tourisme d'aventure.

Notons que nous avons omis l'écotourisme du tableau ci-dessous puisque la majorité des formes de tourisme que nous avons classées correspondent à d'autres formes de tourisme

durable, mais non forcément à l'écotourisme. Concernant la promotion d'activités touristiques à l'Office du tourisme de Sainte-Anne, nous constatons que la majorité des publicités sont de nature commerciale, soit des offres touristiques régionales, contribuant ainsi peu à la promotion de l'écotourisme dans la commune (voir tableau 2). En somme, il serait juste de conclure que l'écotourisme demeure une activité dont le potentiel est encore peu exploité malgré les initiatives citées dans le PDDS depuis 2001.

**TABLEAU 2**

**Les brochures publicitaires par territoire à l'Office de tourisme de Sainte-Anne**

	Sainte-Anne	CAESM*	CACEM	CCNM	Ensemble de la Martinique
Produits touristiques classiques (balnéaires)	3	3			
Tourisme durable	2	5	1	3	4
Publicités commerciales (restauration, hôtels, magasins)	9				
Publicités et informations générales relatives à l'environnement	1	1			2
Guides et cartes routières pour l'ensemble de la Martinique					4

\*CAESM excluant Sainte-Anne

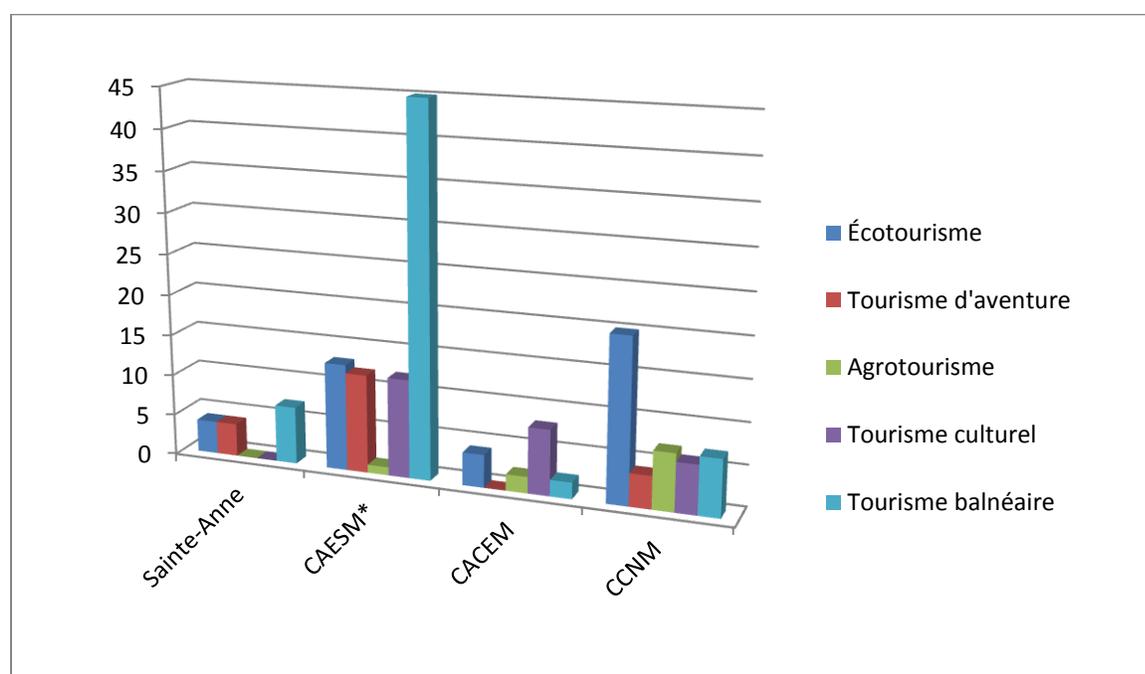
Source : Stéphanie Clarke, 2013

La carte et les guides recueillis à l'Office de tourisme de Sainte-Anne seront maintenant analysés. Dans le but de comparer les guides, ceux-ci ont été traités indépendamment (voir annexe I pour le tableau des données). Le graphique ci-dessous identifie les offres recensées en vue de présenter un portrait global de la répartition des offres touristiques en Martinique (voir tableau 3).

Commençons avec le guide le plus volumineux, *Martinique bonjour*. Ce guide bilingue (anglais et français) est organisé en fonction des différentes catégories d'activité facilitant ainsi la collecte d'information. Le deuxième guide, publié par le CMT sous forme de dépliant, s'intitule *Partez en vacances en Martinique : Des offres exceptionnelles*. Le troisième guide, sous forme de carte routière, nous présente une variété d'activités touristiques disponibles sur l'île. Afin de favoriser une recherche axée sur les activités, il importe de noter que les publicités de restauration, d'hébergement et de transport n'ont pas été recensées dans notre analyse.

**TABLEAU 3**

**Les formes de tourisme identifiées par territoires dans trois brochures multi publicitaires**



\*CAESM excluant Sainte-Anne

Source : Stéphanie Clarke, 2013

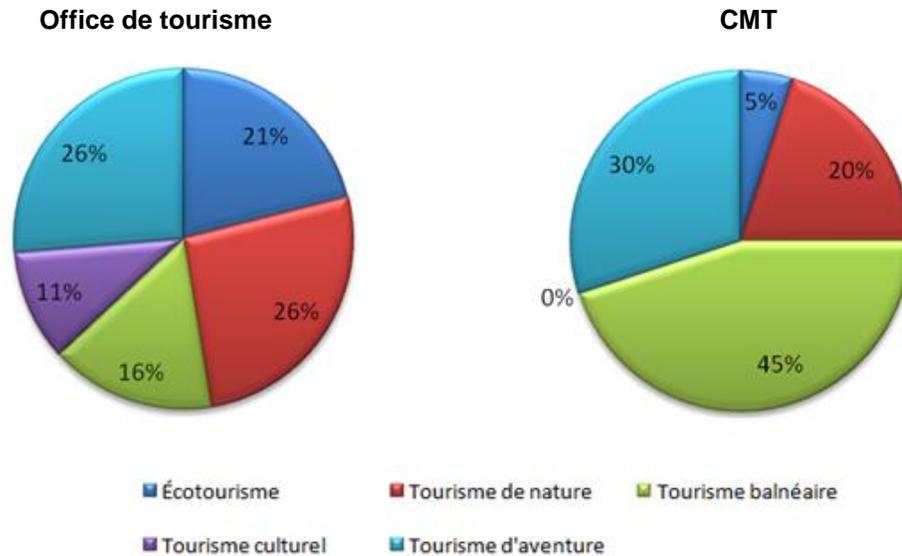
À partir des données (voir tableau 3), nous pouvons conclure que les produits écotouristiques à Sainte-Anne ne représentent que 26,7 % des activités présentées par l'Office de tourisme dans les documents consultés. En effet, nous constatons que la majorité des offres

touristiques dans l'espace Sud est de nature balnéaire tandis qu'au Nord, ce sont les produits écotouristiques qui dépassent largement les autres formes de tourisme. Au Sud, le tourisme balnéaire représente 54,2 % des offres, comparativement au Nord où l'écotourisme représente 45,5 %. Ce constat vient appuyer l'affirmation que « le Sud de la Martinique s'affirme comme la région du tourisme balnéaire » (Jeunes chercheurs, 2002 : § 3). Cette région est donc marquée par une forme de tourisme engendrant de fortes pressions environnementales. Compte tenu de ce fait, comment pouvons-nous considérer Sainte-Anne comme un modèle pour le développement écotouristique?

Examinons maintenant les sites Internet officiels de la commune de Sainte-Anne et du CMT. Ces sites Internet offrent des informations facilement accessibles aux touristes potentiels. Ainsi, notre objectif est de déterminer si les informations disponibles sur Internet sont en mesure de combler l'absence de produits écotouristiques disponibles à l'Office de tourisme. En examinant le tableau 4, il devient évident qu'il existe un écart entre les activités offertes sur le site Internet de l'Office de tourisme et celui du CMT (voir annexe III pour le tableau des données).

**TABLEAU 4**

**Les formes de tourisme disponibles à Sainte-Anne sur les sites Internet officiels de la commune et du CMT**



Source : Stéphanie Clarke, 2013

Comparativement aux dépliants disponibles à l'Office de tourisme, nous constatons que les offres sur leur site Internet (Office de tourisme de Sainte-Anne) sont plus variées. De plus, avec les activités balnéaires comprenant seulement 16 % des offres, nous remarquons que l'initiative municipale en matière de tourisme durable est plus marquée que celle du CMT. Cela étant dit, il est juste d'affirmer que le CMT priorise le tourisme balnéaire sur les autres formes de tourisme.

Notons aussi que, parmi les formes de tourisme durable disponibles sur le site Internet de l'Office de tourisme, l'écotourisme constitue seulement 21 % des offres. Face à ce constat, nous observons que le tourisme de nature, l'activité la plus souvent confondue avec l'écotourisme (Tardif, 2003), compte pour 26 % des offres. Tenant compte de ce fait, on se pose donc la question à savoir si la notion d'écotourisme a été bien articulée dans le PDDS? Le

développement de pôles écotouristiques constituant un des objectifs du PDDS, nous avons estimé qu'une définition aurait été présentée. Cependant, à notre surprise, aucune définition ne fut élaborée, nous indiquant que la notion reste ambiguë, du moins dans le PDDS. Tel qu'indiqué en début de recherche, il arrive souvent que le concept d'écotourisme soit utilisé de façon injuste. En effet, à travers notre analyse, nous avons remarqué que les randonnées en buggy ou en 4x4 à Sainte-Anne sont qualifiées de découverte de la nature alors qu'elles contribuent à la détérioration des sols (Dehoorne et Augier, 2011). Afin de ne pas tomber dans le piège du *greenwashing*, nous croyons que le PDDS bénéficierait d'une définition précise en matière d'écotourisme.

### **3.3. QUELLE PLACE OCCUPE L'ÉCOTOURISME EN MARTINIQUE?**

Suite aux conclusions tirées dans les sections précédentes, la question suivante se pose : Quelle place occupe l'écotourisme à Sainte-Anne et encore à l'échelle de la Martinique ? Il vaut la peine d'insister sur le caractère novateur de la commune de Sainte-Anne en matière de développement durable; cependant, d'après nos observations, le PDDS demeure encore trop ambitieux pour qu'il soit réalisé concrètement. À moins qu'il n'y ait des changements majeurs, nous supposons que la commune de Sainte-Anne continuera d'être principalement marquée par un tourisme balnéaire.

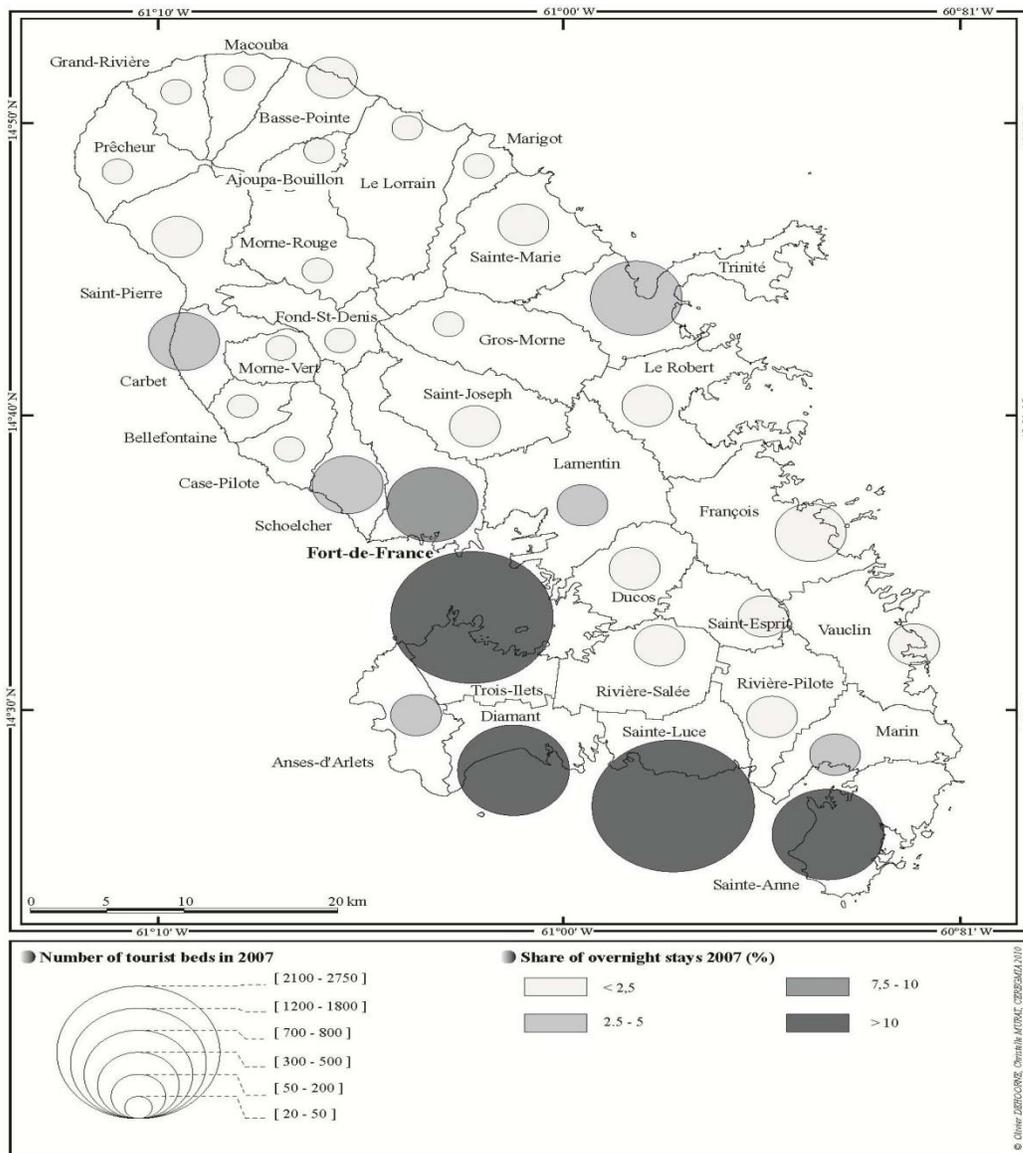
#### ***3.3.1. Le développement écotouristique à Sainte-Anne : une initiative trop ambitieuse***

Les résultats de notre recherche confirment que la polarité écotouristique et ludique dans laquelle s'inscrit la plage des Salines n'est pas conforme aux éléments de définition d'écotourisme retenus dans ce travail. Tel que discuté préalablement dans la revue de littérature, l'écotourisme, en tant que concept, demeure ambiguë. C'est pour cette raison que les produits écotouristiques sont rarement fidèles aux trois axes centraux de l'écotourisme : la ressource, la demande et la communauté d'accueil (Lequin, 2001). Suite à notre analyse des produits touristiques offerts à Sainte-Anne, il nous semble clair que la majorité des activités touristiques ne peuvent constituer réellement de l'écotourisme.

En dépit du fait que le PDDS a clairement établi la volonté de la commune en matière de développement écotouristique, les offres demeurent toujours peu variées. Il serait juste de supposer que cette absence de variété correspond à la simple raison que les activités écotouristiques sont conçues en fonction de la demande. Force est de constater qu'au Sud de l'île

la demande est fortement centrée sur le tourisme balnéaire. Ceci est peut surprenant étant donné du fait que cette région de l'île bénéficie des plages les plus belles, correspondant ainsi à l'image mythique du paradis tropical (Jeunes chercheurs, 2002; Dehoorne et Augier, 2011). De plus, la proximité des grands complexes d'hôtels concentrés dans le Sud de l'île alimente la haute fréquentation des lieux (voir figure 8).

**FIGURE 8**  
**La répartition des complexes hôteliers en Martinique (2007)**



Source : Dehoorne et Augier, 2011

Concernant le nombre de lits touristiques en Martinique (2007), nous avons remarqué qu'il existe une disparité apparente entre les agglomérations situées au Sud et celles au Nord. En effet, sur 7,5 millions de touristes, trois quarts d'entre-eux ont séjourné soit près de la Baie de Fort-de-France, dans le Sud ou sur la côte Sud-Atlantique (Dehoorne et Augier, 2011). Il s'agit d'un phénomène de grande ampleur : « sur 10 ans, la progression du nombre d'établissements touristiques [était] de 132 % sur la totalité du linéaire côtier du Sud (avec une répartition déséquilibrée, 60% de l'effectif étant réparti entre Sainte-Anne, le Diamant et les Trois-Ilets) » (Jeunes chercheurs, 2002 : § 4). Comme le font remarquer Dehoorne et Augier (2011), la forte concentration des pratiques touristiques dans le Sud, combiné avec la faiblesse des aménagements, a contribué progressivement à la dépréciation du milieu. À cet effet, soulignons que ce n'est pas uniquement les touristes étrangers qui contribuent à la surfréquentation; les touristes intérieurs représentent eux aussi une portion importante de la fréquentation, ceux-ci pouvant atteindre jusqu'à 21 000 personnes de plus par jour<sup>7</sup> (Dehoorne et Augier, 2011).

Rappelons que dans le cas des Salines, un des objectifs de la PSE était d'ajuster les pratiques balnéaires des visiteurs en pratiques plus durables. Les photos prises aux Salines en juillet 2013 illustrent bien le comportement des visiteurs et démontrent que la PSE n'a pas atteint son objectif (voir figure 4). Ainsi, nous soutenons que, depuis sa création, le PDDS a apporté peu de changements notables en matière du développement de l'écotourisme. Citons quelques exemples. Premièrement, les mécanismes de gestions prévus dans la PSE restent toujours inexistantes. Deuxièmement, l'application de la réglementation est trop souple, et donc, peu

---

<sup>7</sup> Il importe de signaler que les activités de loisir locales, par exemple les excursions, figurent parmi les calculs du tourisme international (Dehoorne et Augier, 2011).

respectée. En conséquence, nous observons que les enjeux identifiés dans le cadre du PDDS persistent toujours en 2013.

D'après l'enquête que nous avons effectuée, nous constatons que le PDDS demeure trop ambitieux en ce qui a trait au développement de ses pôles écotouristiques. De même, nous nous demandons s'il y a toujours espoir pour un développement de l'écotourisme dans la commune de Sainte-Anne. Dans le but d'atteindre son plein potentiel, nous soutenons que la municipalité devrait s'engager à mieux gérer la fréquentation et à créer une campagne de sensibilisation environnementale et de promotion d'offres écotouristiques. De même, Sainte-Anne pourrait éventuellement servir de modèle écotouristique pour la Martinique.

### ***3.3.2. Les perspectives futures du secteur touristique en Martinique***

Comparativement aux données de 2012, l'année 2013 montre une hausse constante de la fréquentation des hôtels martiniquais. Le tableau 5 nous indique une hausse moyenne de 6,2 % des taux d'occupation (INSEE, 2013). Étant donné la concentration des hôtels dans le Sud de l'île, nous pouvons confirmer qu'il y a eu une hausse du tourisme balnéaire. Du fait que le tourisme de masse est incompatible avec l'écotourisme, nous constatons que Sainte-Anne semble s'éloigner du modèle idéal d'écotourisme.

**TABLEAU 5****Taux d'occupation des hôtels en Martinique (en %)**

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
<b>2009</b>	74	54	47	59	57	42	48	60	36	44	49	58
<b>2010</b>	69	77	72	60	55	41	48	59	33	42	53	59
<b>2011</b>	71	77	71	65	53	43	50	61	37	45	56	59
<b>2012</b>	72	73	69	56	49	35	50	60	40	42	62	67
<b>2013</b>	74	82	75	64	57	39						

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee – DGCIS (2013)

À la lumière de ces faits, nous estimons important d'explorer les potentialités écotouristiques des autres territoires de la Martinique. Plus spécifiquement, nous nous intéressons à l'extrémité Nord de l'île, un territoire considérablement moins fréquenté que le Sud. Le Nord de l'île s'étale sur un paysage montagneux recouvert d'une forêt tropicale extrêmement riche en biodiversité. La répartition inégale des ressources les plus attirantes, par exemple les plages à sable blanc, entre le Nord et le Sud explique grandement pourquoi la majorité des visiteurs optent pour passer leurs vacances au Sud plutôt qu'au Nord (Dehoorne et Augier, 2011). Contrairement au Sud qui est plutôt urbain, le Nord est un espace majoritairement rural. Cette ruralité a des aspects négatifs qui se traduisent en une population qui évolue lentement et qui vieillit plus rapidement. De plus, l'inquiétude par rapport à l'emploi est aussi une réalité dans cette région. La situation précaire des emplois ainsi que l'augmentation des taux de chômage sont des raisons qui expliquent l'exode vers le centre urbain (CCNM, 2013).

Néanmoins, la ruralité peut aussi être un atout; surtout concernant le développement écotouristique. La *Stratégie territoriale CAP Nord Martinique* nous indique que « la ruralité marquée du territoire de la CCNM constitue également un atout à valoriser en raison de grands espaces encore préservés de l'urbanisation et même protégés pour leurs caractères et ou leurs potentialités » (CCNM, 2013 : 6). Nous pouvons donc affirmer que leur projet de territoire s'inscrit dans une volonté accrue pour la valorisation de la culture et du patrimoine. Comparativement au Sud et au Centre de l'île, le Nord de la Martinique est « unanimement reconnu comme le territoire qui concentre des ressources dont la valorisation devrait être un des vecteurs de son développement » (CCNM, 2013 : 17). Le secteur touristique demeure peu valorisé dans cette région. Cependant, grâce à la richesse de son milieu naturel, le Nord de la Martinique possède un potentiel écotouristique intéressant. Toutefois, comme le remarquent Dehoorne et Saffache (2008b), les acteurs locaux manquent d'initiative en matière de développement écotouristique.

Comme nous l'avons vu précédemment, les pressions environnementales sur le littoral sont un enjeu majeur. Une solution intéressante pour diminuer les pressions causées par la forte concentration de touristes sur le littoral serait de rediriger les flux touristiques vers l'intérieur de l'île. Ceci pourrait permettre à d'autres formes de tourisme, dont l'écotourisme forestier, à se développer (Dehoorne et Saffache, 2008b). Nous avons déjà observé dans notre analyse d'offres touristiques, que le Nord de l'île offre plus de produits écotouristiques alors que le Sud reste encore dominé par un tourisme balnéaire (voir tableau 3). Nous pouvons donc constater que le Nord a un énorme potentiel écotouristique. Cela dit, il reste à savoir si les acteurs locaux seront en mesure d'en prendre avantage.

Enfin, il ne faut pas négliger les perspectives futures du CMT en matière de développement touristique. C'est en consultant la *Réforme de la politique de développement touristique Martinique 2011-2020* que nous constatons que les perspectives futures demeurent axées sur le développement du secteur touristique balnéaire. En fait, la présidente du CMT, Karine Roy Camille, indique que l'objectif de la réforme est, premièrement, de « changer l'image de la destination Martinique », et deuxièmement, « d'augmenter la fréquentation sur l'ensemble des segments pour accueillir 1 million de touristes supplémentaires d'ici 2020 en vue d'accroître les recettes touristiques pour atteindre 624 millions d'euros » (CMT, 2011 : 3). Parmi les 16 projets de la réforme, il n'y en a qu'un qui mentionne l'écotourisme. Il s'agit du projet 12 : *Accompagner la structuration des filières*<sup>8</sup>. L'écotourisme aurait pu être intégré à un autre projet, *Construire des offres innovantes de valorisation des patrimoines culturels et naturels*; cependant, les architectes de la réforme ont plutôt axé le projet sur le développement d'un tourisme de nature (CMT, 2011 : 3).

Il semble avoir un manque de volonté de la part du CMT en matière de développement écotouristique. Contrairement aux principes fondamentaux de l'écotourisme, une grande partie des projets sont plutôt axés sur le développement d'un tourisme balnéaire (rénovation d'hôtels, développement d'un tourisme de croisière, construction d'un palais des congrès en vue d'attirer le tourisme d'affaires, etc.). Nous pouvons donc conclure que les intentions futures du CMT, en matière de développement touristique, semblent s'éloigner énormément du concept d'écotourisme et des autres formes de tourisme durable.

---

<sup>8</sup> Il importe de mentionner que le texte de la réforme ne contient aucun détail concernant les perspectives futures de cette filière.

## CONCLUSION

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons effectué une analyse du projet de territoire de Sainte-Anne (PDDS), la commune la plus fréquentée et la plus avancée en matière de développement durable. Notre objectif était de proposer l'écotourisme comme une stratégie de développement touristique alternative pour la Martinique. Nous avons estimé que le PDDS aurait pu servir de modèle intéressant à cette fin. En s'appuyant sur la définition d'écotourisme de Lequin (2001), nous avons analysé d'une part, l'implantation des politiques proposées dans le PDDS aux Salines et d'autre part, les produits écotouristiques offerts à Sainte-Anne.

Dans un premier temps, à partir de nos observations effectuées sur le terrain, nous constatons que les pratiques touristiques à Sainte-Anne sont loin d'être en accord avec les principes du développement durable. Dans un second temps, une analyse des offres touristiques démontre qu'il y a peu d'activités écotouristiques disponibles dans la commune. Ceci atteste de la faiblesse ou même de l'inexistence des efforts de promotion de la part de l'équipe municipale.

Par la suite, nous nous sommes interrogés quant au potentiel écotouristique de la commune de Sainte-Anne. De toute évidence, le tourisme de masse est incompatible avec l'écotourisme. Compte tenu de ce fait, la forte concentration de complexes hôteliers dans le sud de l'île est un obstacle de grande envergure pour le développement de l'écotourisme dans cette région. De plus, suite à notre enquête aux Salines, nous pouvons affirmer qu'il y a eu peu de changements notables en matière de développement écotouristique. Bref, depuis l'élaboration du PDDS, le discours politique municipal n'a pas été en mesure d'atteindre ses propres attentes. Ce

phénomène pourrait s'expliquer par l'échec des efforts d'ajustements des pratiques balnéaires en pratiques durables. Par ailleurs, ce phénomène pourrait aussi être responsable pour le nombre limité de produits écotouristiques disponibles dans la commune. En somme, à moins de changements majeurs quant à l'application du PDDS, la commune de Sainte-Anne ne pourra constituer un modèle efficace d'écotourisme.

En tant qu'amatrice de l'écotourisme, il est de grande importance de ne pas laisser l'espace Sud définir le tourisme martiniquais. Bénéficiant d'une abondance de ressources susceptibles d'attirer un marché écotouristique, le Nord incarne un potentiel énorme qui vaut la peine d'être exploré. Région plutôt rurale, nous constatons que ce territoire est mieux adapté pour accueillir un marché écotouristique authentique. Cependant, avec l'arrivée de la nouvelle réforme en matière de développement touristique, nous sommes en droit de supposer que les communautés du Nord risquent elles aussi de suivre le même parcours que ses voisins du Sud, culminant au tourisme balnéaire. Cet échec semblerait inévitable, surtout si, comme l'ont indiqué Dehoorne et Saffache (2008b), les volontés politiques ne sont pas accompagnées d'initiatives locales significatives. Ceci étant dit, dans le but de développer un tourisme alternatif en Martinique, il serait intéressant d'explorer si une campagne de développement écotouristique menée par les communautés locales du Nord porterait fruit.

## RÉFÉRENCES

AUDEBERT, Cédric (2011). « Les Antilles française à la croisée des chemins : de nouveaux enjeux de développement pour des sociétés en crise », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, pp. 523-549.

AUGIER, Dominique (2007). « L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique », *Études caribéennes*, consulté le 03 novembre 2012, <http://etudescaribeennes.revues.org/440> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.440

BALLET Jérôme et al. (2004), « À la recherche du développement socialement durable concepts fondamentaux et principes de base », Dossier 3 : *Développement durable et territoires*, Dossier 3, consulté le 21 décembre 2012, <http://developpementdurable.revues.org/1165>

BIEN, Amos (s.d). « A Simple User's Guide to Certification for Sustainable Tourism and Ecotourism », *Centre for Ecotourism and Sustainable Development*, disponible en ligne : [http://destinet.eu/resources/...-various-target-groups/A\\_Simple\\_User\\_s\\_Guide\\_to\\_Certification\\_for\\_Sustainable\\_Tourism\\_and\\_Ecotourism.pdf](http://destinet.eu/resources/...-various-target-groups/A_Simple_User_s_Guide_to_Certification_for_Sustainable_Tourism_and_Ecotourism.pdf)

BOUTAUD, Aurélien et Christian BRODHAG (2006). « Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n° 2, p. 154-162.

BRETON, Jean-Marie (2007). « Tourisme alternatif et développement durable dans la Caraïbe. Problématique socioculturelle et stratégies politiques », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 26, n° 1, p. 46-51.

BRETON, Jean-Marie (2004). « Paradigme d'écotourisme et sociétés traditionnelles en mutation : le cas de l'outre-mer français », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 23, n° 2, p. 54-60.

CACEM (2013). « Découvrez nos communes », *Communauté d'agglomération du centre de la Martinique*, <http://www.cacem.org/>

CAESM (2013). « Présentation Espace Sud Martinique », *Espace Sud Martinique*, <http://www.espacesud-martinique.com/presentation>

CAREX ENVIRONNEMENT (2000). *Cahier des charges environnementales sur les sites des Saline et du Cap Chevalier*, Martinique, SCET DOM-TOM / Ville de Sainte-Anne, p. 1-55.

CARRIER, James et Donald MACLEOD (2005). « Bursting the Bubble : The Socio-Cultural Context of Ecotourism », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 11, n° 2, p. 315-334.

CAZES, Georges et Robert LANQUAR (2000). *L'aménagement touristique et le développement durable*, Cinquième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

CELIMENE, Fred et Rénalto ROUMEAU (2006). « Développement durable et altruisme » dans Jean-Marie Breton (dir.), *Développement viable et valorisation environnementale (Caraïbe – Amérique latine)*, Paris, Éditions Karthala, p. 45-65.

COMITÉ 21 (2008). « Agir ensemble pour un tourisme durable », *Tourisme durable*, disponible en ligne: <http://www.comite21.org/docs/publications-du-comite-21/guide-agir-ensemble-pour-un-tourisme-durable.pdf>

COMITÉ MARTINQUAIS DU TOURISME (CMT) (2013a). *J'm bouger*, Disponible en ligne : <http://www.martiniquetourisme.com/Organisez>

COMITÉ MARTINQUAIS DU TOURISME (CMT) (2013b). *Partez en vacances en Martinique : Des offres exceptionnelles en Martinique*, Martinique, Martinique Tourisme, 8 p.

COMITÉ MARTINQUAIS DU TOURISME (CMT) (2011). « Martinique destination 2020, Réforme de la politique de développement touristique Martinique 2011-2020 », *Nos brochures*, site institutionnel : <http://www.comitemartiniquaisdutourisme.com/>

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU NORD MARTINIQUE (CCNM) (2013), « La stratégie territoriale de développement de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique », *Projet de territoire*, Disponible en ligne : <http://www.ccnm.fr/Download/Strategie%20territoriale/Strat%C3%A9gie%20territoriale%20de%20d%C3%A9veloppement%20CAP%20NORD%20Martinique%20Septembre%202013.pdf>

COUSIN, Saskia et Bertrand RÉAU (2009). *Sociologie du tourisme*, Paris, Éditions La Découverte, 126 p.

DEHOORNE, Olivier et Dominique AUGIER (2011). « Toward a new tourism policy in the French West Indies : The end of mass tourism resorts and a new for sustainable tourism and ecotourism », *Études caribéennes*, consulté le 9 novembre 2013, <http://etudescaribeennes.revues.org/5262>

DEHOORNE, Olivier et al. (2011). « L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique », *Études caribéennes*, n° 19, <http://etudescaribeennes.revues.org/5303>

DEHOORNE, Olivier et Pascal SAFFACHE (2008a). « Le tourisme dans les îles et rivages tropicaux : enjeux, menaces et perspectives », dans Olivier Dehoorne et Pascal Saffache (dir.), *Études Caribéennes, Numéro 9 et 10 : Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux et subtropicaux*, p. 357-366.

DEHOORNE, Olivier et Pascal SAFFACHE (2008b). « Le tourisme et les ressources forestières dans les Petites Antilles : Diffusion spatiale et spécialisation du territoire », dans Marie Lequin et Bruno Sarrasin (dir.), *Tourisme et territoires forestier : vers de nouvelles perspectives de mise en valeur*, Québec, Presse de l'Université du Québec, p. 171-192.

DEHOORNE, Olivier et al. (2007). « Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe », *Études caribéennes*, disponible en ligne : <http://etudescaribeennes.revues.org/3383?lang=en>

DEHOORNE, Olivier (2007). « Le tourisme dans l'espace caribéen. Logiques des flux et enjeux de développement », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 26, n° 1, p. 6-14.

DEHOORNE, Olivier et Anne-Laure TRANSLER (2007). « Autour du paradigme d'écotourisme », dans Olivier Dehoorne et Anne-Laure Transler (dir.), *Études Caribéennes, Numéro 6 : Dossier spécial « L'écotourisme dans la Caraïbe »*, p. 13-26.

DEHOORNE, Olivier (2006). « L'avènement du tourisme de masse sous les tropiques. Éléments de réflexion sur les enjeux touristiques dans l'espace caribéen », *Études caribéennes*, consulté le 3 novembre 2012, <http://etudescaribeennes.revues.org/733> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.733

DEHOORNE, Olivier et Huhua CAO (2005). « Mobility and tourist locations. The case of Martinique Island, a French territory in the Caribbean », dans A. Montanari et P. Salva Tomas (dir.), *Human mobility in a globalising world*, Belgique, Belgeo, p. 121-133.

DEMPSEY, Nicola et al. (2009). « The Social Dimension of Sustainable Development : Defining Urban Social Sustainability », *Sustainable Development*, p. 289-300.

DEPREST, Florence (1997). *Enquête sur le tourisme de masse : L'écologie face au territoire*, Paris, Éditions Belin, 205 p.

DIRECTION RÉGIONALE DES DOM-TOM (2001a). « Plan de Développement Durable et Solidaire de Sainte-Anne, Synthèse », *Agenda 21/PDDS*, Disponible en ligne : <http://cities.reseaudescommunes.fr/cities/699/documents/ko6vkeme2r6x8e.pdf>

DIRECTION RÉGIONALE DES DOM-TOM (2001b). *PDDS : Programmation des services et équipements des Salines/Val d'Or*, Martinique, SCET DOM-TOM / Ville de Sainte-Anne, p. 1-45.

DIRECTION RÉGIONALE DES DOM-TOM (2001c). *Plan de développement durable et solidaire de Sainte-Anne : Concours d'aménagement des Salines/ Val d'Or*, SCET DOM-TOM / Ville de Sainte-Anne, p. 1-21.

DOUGLAS, Calbert (2006). « Small Island States and Territories : Sustainable Development Issues and Strategies – Challenges for Changing Islands in a Changing World », *Sustainable Development*, p. 75-80.

DUMONT, Jacques (2010). « La quête de l'égalité aux Antilles : la départementalisation et les manifestations des années 1950 », *Le mouvement social*, vol. 230, n° 1, p. 79-98.

DUVAT, Virginie (2006). « Mondialisation touristique et environnement dans les petites îles tropicales », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, consulté le 3 novembre 2012, <http://com.revues.org/616?&id=616>

ERES TRANSPORT (2001). *Diagnostic des déplacements et de la fréquentation sur les sites des Salines et du Cap Chevalier – Synthèse*, Martinique, SCET DOM-TOM / Ville de Sainte-Anne, 11 p.

FENNELL, David (2013). « Ecotourism », dans Andrew Holden et David Fennell (dir.), *The Routledge Handbook of Tourism and the Environment*, Londres, Routledge, p. 323-333.

FLETCHER, Robert (2008). « Ecotourism discourse : challenging the stakeholders theory », *Journal of Ecotourism*, vol. 8, n° 3, p. 269-285.

FROGER, Géraldine (2012). « Le tourisme durable dans les suds : solution ou mirage? », *Mondes en développement*, vol. 1, n° 157, p. 29-46.

GEISSEL, Brigitte (2009). « Participatory Governance : Hope or Danger for Democracy? A Case Study of Local Agenda 21 », *Local Government Studies*, vol. 35, n° 4, p. 401-414.

GROS-DÉSORMEAUX, Jean-Raphaël (2012). « La biodiversité dans les territoires insulaires, approche théorique et perspectives de développement », *Développement durable et territoires*, vol. 3, n° 1, consulté le 1 novembre 2012, <http://developpementdurable.revues.org/9241?lang=en>

HONEY, Martha (1999). « Treading lightly? Ecotourism's impact on the environment », *Environment*, vol. 41, n° 5, p. 4-9, 28-33.

HUNTER, Colin (1997). « Sustainable Tourism as an Adaptive Paradigm », *Annals of Tourism Research*, vol. 24, n° 4, p. 850-8671

INSEE (2013). *INSEE Martinique. Conjoncture tourisme en Martinique*. Disponible en ligne : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=15971](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15971)

INSEE (2012). *INSEE Martinique. Présentation de la région*. Disponible en ligne : <http://www.insee.fr/en/default.asp>

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (IEDOM) (2012). *Martinique : Rapport annuel 2011*, consulté le 10 janvier 2013, [http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2011\\_martinique\\_reduit\\_.pdf](http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2011_martinique_reduit_.pdf)

JALABERT, Laurent (2010). « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », *Études caribéennes*, disponible en ligne : <http://etudescaribeennes.revues.org/4881?lang=en>

JEUNES CHERCHEURS (2002). « Tourisme et pression foncière dans le Sud martiniquais », *Rives méditerranéennes*, consulté le 30 juin 2013, <http://rives.revues.org/83?lang=en>

JOKELA, Salla et Pauliina RAENTO (2012). « Collecting visual materials from secondary sources », dans Tijana Rakic et Donna Chambers (dir.), *An Introduction To Visual Research Methods in Tourism*, Londres, Routledge, p. 53-69.

LAPORT, Danielle (2007). « Organisations de travail et développement durable : l'initiative des partenaires sociaux de la Martinique » dans Olivier Dehoorne et Anne-Laure Transler (dir.), *Études Caribéennes Numéro 6 : Dossier spécial « L'écotourisme dans la Caraïbe »*, Paris, Publibook, p. 107-116.

LEQUIN, Marie (2001). *Écotourisme et gouvernance participative*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 234 p.

LOGOSSAH, Kinvi (2007). « L'industrie de croisière dans la Caraïbe. Facteur de développement ou pâle reflet de la mondialisation, *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 26, n° 1, p. 33-39.

LEGUY, Emmanuel (2011). « Charte de l'environnement : Plan d'actions », *Agenda 21/PDDS*, Disponible en ligne : <http://cities.reseaudescommunes.fr/cities/699/documents/hi731v6lxmo78v.pdf>

LES ILES À LA CARTE (2013). *Carte routière Martinique*, Martinique, Pub et Map – Cartes IGN des Antilles.

OFFICE DE TOURISME DE SAINTE-ANNE (2013). *Tourisme à Sainte-Anne*, Disponible en ligne : <http://www.sainteanne-martinique.fr/FR/tourism.php>

ONU (2011). « FAO : l'écotourisme peut jouer un rôle vital dans le maintien de forêts saines », *Centre d'actualités de l'ONU*, disponible en ligne : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=26484&Cr=Tourisme&Cr1=%20#.U07E4ChMY21>

ONU (1997). Nations Unies : Sommet planète terre, *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement* (1992), disponible en ligne : <http://www.un.org/french/events/envirfr.htm>

ONU (1992). Nations Unies : Développement durable, *Action 21*, consulté le 3 janvier 2013, <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>

ONU (1987). Rapport de la commission mondiale sur le développement et l'environnement. *Notre avenir à tous*, consulté le 21 décembre 2012, [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf)

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (OMT) (2012). « Le tourisme international franchit le cap du milliard de touristes », *Communiqué de presse*, consulté le 13 décembre 2012, <http://media.unwto.org/fr/press-release/2012-12-12/le-tourisme-international-franchit-le-cap-du-milliard-de-touristes>

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (OMT) (2011). « UNWTO Tourism Highlights: 2011 Edition », *Facts and Figures*, Disponible en ligne : <http://mkt.unwto.org/sites/all/files/docpdf/unwtohighlights11enhr.pdf>

OWEN, Ann et Julio VIDERAS (2008). « Trust, cooperation, and implementation of sustainability programs : The case of Local Agenda 21, *Ecological Economics*, p. 259-272.

MARTOUZET, Denis (2001). *Fort-de-France. Ville fragile?*, Paris, Anthropos, 259.

NOSSEL, José (2004). « Les interactions du tourisme et de l'environnement », dans Jean-Marie Breton (dir), *Tourisme, environnement et aires protégées (Antilles – Guyane / Haïti / Québec)*. Paris, Karthala – Crejeta, p. 371-405.

PAJARI, Carola *et al.* (2013). *Martinique bonjour*, Martinique, Alizés Communication Sarl, 144 p.

PANCRATE, Xavier (2011). « Le PDDS et l'Agenda 21 : De l'utopie à la réalité », *Agenda 21/PDDS*, Disponible en ligne : <http://cities.reseaudescommunes.fr/cities/699/documents/edxlgynjgk44rd.pdf>

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE (PNRM) (2013). *Le territoire*, consulté le 15 janvier 2013, <http://www.pnr-martinique.com/default.asp?cont=6&conf=3&param=644&pwh=>

PERRY, Pascal (2004). *Le tourisme à la Martinique*, Paris, Karthala, 178 p.

PLANTIN, Corinne (2011). « L'évolution géo-environnementale de la Martinique entre les années 1956 et 2006 », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, p. 551-564.

PRÉVIL, Carlo (2009). « Participation du public dans la gouvernance de l'environnement et du territoire : pour améliorer l'instrumentalisation », *La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol 9, n° 1, p. 1-17.

RENARD, Yves et Eleanor WINT (2007). *A New Perspective on Poverty in the Caribbean : The Strength of a Participatory Approach*, Jamaica, Ian Randle Publishers, 125 p.

RABOTEUR, Joël (2004). « L'impact économique de l'écotourisme dans les départements français d'Amérique », dans Jean-Marie Breton (dir), *Tourisme, environnement et aires protégées (Antilles – Guyane / Haïti / Québec)*. Paris, Karthala – Crejeta, p. 313-340.

ROUSSEAU, Sandrine (2004). « Dimensions humaine et sociale du développement durable : une problématique séparée du volet environnemental? », Dossier 3 : *Développement durable et territoires*, Dossier 3, consulté le 21 décembre 2012, <http://developpementdurable.revues.org/107>

ROY, Simon (2009). « L'étude de cas », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 199-225.

SARRASIN, Bruno (2008). « Quelques dimensions politiques de l'écotourisme : l'attractivité de la nature n'est pas « naturelle » », dans Olivier Dehoorne et Anne-Laure Transler (dir.), *Études Caribéennes, Numéro 6 : Dossier spécial « L'écotourisme dans la Caraïbe »*, p. 85-94.

STRACHAN, I.G. (2002). *Paradise and plantation: Tourism and culture in Anglophone Caribbean*, Charlottesville (VA), University Press of Virginia, 328 p.

TARDIF, Jonathan (2003). « Écotourisme et développement durable », *La revue en sciences de l'environnement*, vol. 4, n° 1, p. 1-11.

TSAYEM, Moïse D. (2009). « Paradoxes conceptuels du développement durable et nouvelles initiatives de coopération Nord-Sud : Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, disponible en ligne : <http://cybergeo.revues.org/22065?lang=en>

VELLAS, François (2006). « Les enjeux du tourisme durable dans les pays en développement », dans Jean-Marie Breton (dir.), *Développement viable et valorisation environnementale (Caraïbe – Amérique latine)*, Paris, Éditions Karthala, p. 67-81.

VILLE DE SAINTE-ANNE (2013). *Services municipaux*, Disponible en ligne : <http://www.sainte-anne972.fr/>

VINCENT, Vern et William THOMPSON (2002). « Assessing Community Support and Sustainability for Ecotourism Development », *Journal of Travel Research*, vol. 41, n° 1, p. 153-160.

WONG, Alfred et Roxanne GOMES (2012). « Intractable social-economic problems of Martinique », *Études caribéennes*, consulté le 3 décembre 2013, <http://etudescaribeennes.revues.org/5795>

## ANNEXE I

### Liste des communes par agglomération

CAESM	CACEM	CCNM
Les Anses d'Arlet	Fort-de-France	L'Ajoupa-Bouillon
Le Diamant	Le Lamentin	Basse Pointe
Duco	Saint-Joseph	Bellefontaine
Le François	Schoelcher	Le Carbet
Le Marin		Case-Pilote
Rivière-Pilote		Fonds-Saint-Denis
Rivière-Salée		Grand Rivière
Sainte-Anne		Gros Morne
Sainte-Luce		Le Lorrain
Saint-Esprit		Macouba
Les Trois-Îlets		Le Marigot
Le Vauclin		Le Morne-Rouge
		Le Morne-Vert
		Le Prêcheur
		Le Robert
		Sainte-Marie
		Saint-Pierre
		La Trinité

Sources : CACEM, 2013; CAESM, 2013; CCNM 2013

## ANNEXE II

### Classification des formes de tourisme par territoire

	Sainte-Anne	CAESM*	CACEM	CCNM
<b>Le guide Martinique bonjour</b>				
Écotourisme	1	6	1	8
Tourisme de nature				
Tourisme d'aventure	3	10		4
Agro-tourisme		1	1	7
Tourisme culturel		5	7	
Tourisme balnéaire	5	26	1	4
<b>Le dépliant du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT)</b>				
Écotourisme	2	3	2	6
Tourisme de nature				
Tourisme d'aventure	1	1		
Agro-tourisme			1	
Tourisme culturel		2		1
Tourisme balnéaire	1	12	1	2
<b>La carte routière de la Martinique</b>				
Écotourisme	1	4	1	6
Tourisme de nature				
Tourisme d'aventure		1		
Agro-tourisme				
Tourisme culturel		5	1	5
Tourisme balnéaire	1	7		1

\*CAESM excluant Sainte-Anne

Source : Stéphanie Clarke, 2013

### ANNEXE III

**Les formes de tourisme disponibles à Sainte-Anne sur les sites Internet officiels de la commune et du CMT**

	Écotourisme	Tourisme de nature	Tourisme d'aventure	Tourisme balnéaire	Agro-tourisme	Tourisme culturel
<b>Comité Martiniquais du Tourisme</b>	1	4	6	9		
<b>Office du tourisme de Sainte-Anne</b>	4	5	5	3		2

Source : Stéphanie Clarke, 2013